



Défense
nationale

National
Defence

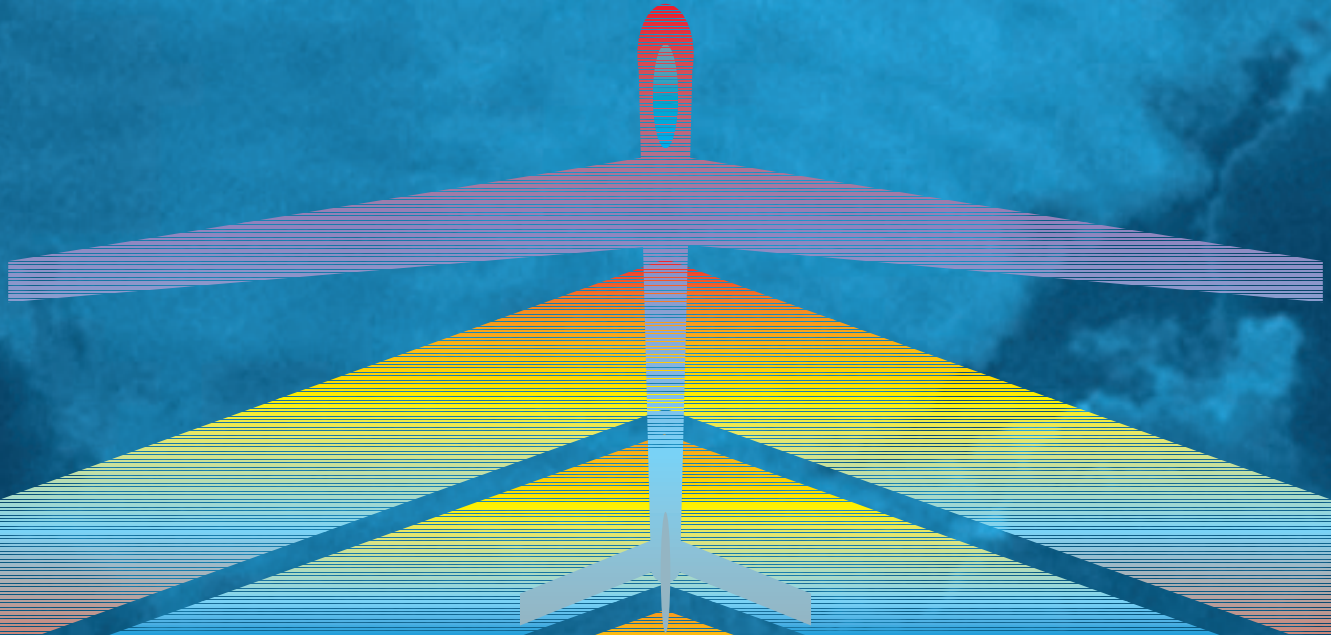
Cadets de l'Aviation royale du Canada

PLAN DE COURS



NIVEAU

4



PLAN DE COURS

**CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU
CANADA NIVEAU QUATRE**

(Cette publication remplace l'A-CR-CCP-269/PH-002 de 1997-01-15)

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

OPI : D Cad

1998-07-01

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et disposer de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions applicables.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale dans la marge. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication pour les pages originales et les pages modifiées sont :

Page originale.....0.....1994-04-22	Mod.....4.....
Mod.....1.....1996-05-01	Mod.....5.....
Mod.....2.....1997-01-15	Mod.....6.....
Mod.....3.....1998-07-01	

Zéro dans la colonne des modificatifs indique une page originale. La lettre E ou F indique que la modification est exclusivement en anglais ou en français. La présente publication comprend 134 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Page couverture	0	4-1/4-2	0
Page titre.....	2	4-25 à 4-27/4-28	0
A.....	2	4-29/4-30, 4-31/4-32	0
i/ii.....	0	4-33 à 4-37/4-38	0
iii/iv	0	4-39 à 4-40	0
v/vi.....	0	4-41 à 4-43/4-44	0
vii, viii.....	0	4-45/4-46 à 4-51/4-52	0
1-1, 1-2.....	0	4-53 à 4-55/4-56	0
1A-1/1A-2	2	4-57 à 4-61/4-62	0
1B-1/1B-2.....	0	4-63 à 4-67/4-68	0
2-1, 2-2.....	0	4-69/4-70	0
3-1	0	4-71 à 4-73/4-74	0
3-2 et 3-3.....	1	4-75 à 4-77/4-78	0
3-4 à 3-5/3-6.....	0	4-79/4-80	0
3A-1/3A-2	0	4-81 à 4-83/4-84	0
3B-1/3B-2	0	4-85/4-86 à 4-89/4-90	0
3C-1/3C-2.....	0	4-91 à 4-93/4-94	0
3D-1/3D-2.....	0	4-95 à 4-101/4-102	0
3E-1, 3E-2	0	4-103 à 4-105/4-106	0
3F-1, 3F-2	0	4-107 à 4-109/4-110	0
3G-1/3G-2	0	4-111/4-112	0
3H-1/3H-2.....	0	4-113 à 4-123/4-124	0
3J-1/3J-2.....	0	4-125 à 4-127/4-128	0
3K-1/3K-2.....	0	4-129 à 4-131/4-132	0

Personne responsable : D Cad 4

© 1998 MDN/DND Canada

AVANT-PROPOS

1. Le Plan de cours du niveau quatre d'entraînement des Cadets de l'Aviation royale du Canada est publié avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense et est basé sur l'A-CR-CCP-265/PT-001, Norme de cours.
2. La présente publication entre en vigueur dès sa réception et remplace l'A-CR-CCP-269/PH-002, de 1997-01-15.
3. Toute proposition de modification doit être acheminée par la voie réglementaire au QGDN, compétence : Directeur des Cadets de l'Aviation.

PRÉFACE

1. Ce plan de cours a été mis au point par la cellule d'entraînement du Directeur des Cadets (QGDN) en collaboration avec les quartiers généraux régionaux, les Officiers de cadets du Secteur (Air) et plusieurs officiers provenant de divers escadrons.
2. La présente publication est destinée aux officiers d'entraînement pour la planification et la gestion de l'entraînement obligatoire et obligatoire complémentaire.
3. Cette document fait partie intégrante d'un système d'entraînement axé sur le rendement. Il est le troisième document dans l'entraînement de l'escadron et il identifie les objectifs de compétence (OCOM) dans les objectifs de rendement (OREN). Chacun des OCOM définit en des termes précis quelles habiletés le cadet doit démontrer afin d'atteindre l'objectif de rendement final.
4. Une explication plus détaillée du Système individuel d'entraînement des Forces canadiennes et de ses applications chez les cadets peut être retrouvée dans l'A-CR-CCP-272/PF-001, Guide de gestion de l'entraînement (à venir).

REGISTRE DES MODIFICATIFS

Liste de modificatifs		Date d'insertion	Signature
Numéro	Date		

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
CHAPITRE 1 – GÉNÉRALITÉS.....	1-1
Exposé général du cours.....	1-1
Administration de l'entraînement.....	1-2
Utilisation du Plan de cours.....	1-2
Annexe A – Sommaire du cours.....	1A-1/1A-2
Annexe B – Exemple d'horaire.....	1B-1/1B-2
CHAPITRE 2 – PRÉCISIONS SUR LE COURS.....	2-1
But.....	2-1
Exigences.....	2-1
CHAPITRE 3 – ÉVALUATION DES CADETS.....	3-1
Généralités.....	3-1
Évaluations spécifiques.....	3-1
Exemptions d'OREN.....	3-2
Notation.....	3-3
Reprises d'évaluation.....	3-3
Contrôle de la progression.....	3-3
Progrès insatisfaisants.....	3-4
Rapport de cours.....	3-4
Annexe A – 401 Formule d'évaluation d'exercice militaire.....	3A-1/3A-2
Annexe B – 402 Formule d'évaluation – Instruction de l'exercice.....	3B-1
Annexe C – 404 Formule d'évaluation –Citoyenneté.....	3C-1/3C-2
Annexe D – 405 PEPCA – Tableau des résultats.....	3D-1/3D-2
Annexe E – 408 Formule d'évaluation – Leadership.....	3E-1
Annexe F – 409 Formule d'évaluation – Techniques d'instruction.....	3F-1
Annexe G – 413 Formule d'évaluation – Météorologie.....	3G-1/3G-2
Annexe H – 410 Rapport de rendement – Survie pour équipage de vol.....	3H-1/3H-2
Annexe J – 420 Stage d'entraînement – Rapport de rendement.....	3J-1/3J-2
Annexe K – Fiche de renseignements du cadet.....	3K-1
CHAPITRE 4 – OBJECTIFS DE RENDEMENT.....	4-1/4-2
401 Exercice militaire.....	4-1/4-2
402 Instruction de l'exercice.....	4-27/4-28
404 Citoyenneté.....	4-31/4-32
405 Éducation physique.....	4-39/4-40
406 Mieux-vivre.....	4-49/4-50
408 Leadership.....	4-55/4-56
409 Techniques d'instruction.....	4-69/4-70
413 Météorologie.....	4-89/4-90

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
417 Navigation	4-109/4-110
419 Survie pour équipage de vol	4-127/4-128
420 Stage d'entraînement.....	4-133/4-134

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS

EXPOSÉ GÉNÉRAL DU COURS

1. **Contenu.** Le programme d'entraînement obligatoire complémentaire des cadets de l'aviation est constitué de leadership, citoyenneté, éducation physique et de sujets portant sur le domaine de l'aviation. Il est important d'offrir au cadet l'occasion d'acquérir de l'expérience et d'accroître ses connaissances afin qu'il puisse s'acquitter de ses fonctions plus efficacement. Le cadet est admissible à être recommandé à une promotion au grade d'adjudant deuxième classe s'il a complété avec succès le niveau quatre d'entraînement et un cours d'été de spécialité avancée.
2. **Sujets.** Les sujets suivants seront couverts :
 - a. Exercice militaire – OREN 401;
 - b. Instruction de l'exercice – OREN 402;
 - c. Citoyenneté – OREN 404;
 - d. Éducation physique – OREN 405;
 - e. Leadership – OREN 408;
 - f. Techniques d'instruction – OREN 409;
 - g. Météorologie – OREN 413;
 - h. Navigation – OREN 417;
 - j. Survie pour équipage de vol – OREN 419; et
 - k. Stage d'entraînement – OREN 420.
3. **Conception du programme.** Ce programme a été conçu pour être complété durant l'entraînement obligatoire et obligatoire complémentaire. L'entraînement obligatoire est l'entraînement requis afin d'atteindre les objectifs de rendement décrits dans la Norme de cours. Il s'étend sur une période de 25 sessions. L'entraînement obligatoire complémentaire est l'entraînement requis en dehors des sessions régulières d'entraînement afin d'aider à atteindre les objectifs de l'entraînement obligatoire.
4. L'entraînement des escadrons pour le niveau quatre est donc constitué de :
 - a. 30 sessions d'entraînement (une par semaine) :
 - (1) 25 sessions consacrées à l'entraînement du niveau quatre, et
 - (2) cinq sessions utilisées à la discrétion du commandant; et
 - b. huit journées d'entraînement obligatoire complémentaire allouées de la façon suivante :
 - (1) une journée – vol de familiarisation,
 - (2) deux journées – exercice de survie de fin de semaine,
 - (3) deux journées – citoyenneté,
 - (4) deux journées – sports, et
 - (5) une journée – inspection annuelle.

5. **Sommaire des cours.** L'annexe B du présent chapitre reflète le temps nécessaire suggéré afin de compléter ce cours.

ADMINISTRATION DE L'ENTRAÎNEMENT

6. **Méthodes d'enseignement.** L'instruction aux cadets devra se faire selon les méthodes suivantes :
- a. **EXPOSÉ.** Un discours formel ou semi-formel au cours duquel l'instructeur présente une série de faits, principes, explore un problème ou explique des connexités;
 - b. **DISCUSSION.** Méthode par laquelle l'instructeur atteint les objectifs d'instruction en procédant à des discussions de groupe;
 - c. **DÉMONSTRATION.** Méthode où l'instructeur montre aux étudiants quoi et comment faire en exécutant lui-même une opération ou une tâche, et par ces explications montre pourquoi, où et quand le faire;
 - d. **PRATIQUE.** Méthode qui demande aux étudiants d'accomplir les opérations, habiletés, ou mouvements enseignés sous la supervision et le contrôle de l'instructeur; et
 - e. **ÉTUDE.** Méthode par laquelle l'instructeur assigne des lectures de périodiques, manuels ou de photocopies; demande l'achèvement d'un projet ou d'une recherche; ou prescrit des problèmes et des exercices pour faciliter la pratique d'une habileté.
7. Comme la majorité des objectifs de rendement sont basés sur le développement d'habiletés, il est essentiel d'axer l'apprentissage sur une approche pratique.

UTILISATION DU PLAN DE COURS

8. Ce Plan de cours doit être utilisé par les escadrons de Cadets de l'Aviation royale du Canada et constituera la seule norme officielle régissant l'organisation et l'administration du niveau quatre d'entraînement.

SOMMAIRE DU COURS		
NIVEAU QUATRE		
NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE	PÉRIODES D'ENTRAÎNEMENT	ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE COMPLÉMENTAIRE
401 Exercice militaire	7	Inspection annuelle (1 journée)
402 Instruction de l'exercice	7	
404 Citoyenneté	5	2 activités (2 journées)
405 Éducation physique	5	2 activités (2 journées)
406 Mieux-vivre	6	
408 Leadership	9	
409 Techniques d'instruction	6*	
413 Météorologie	7	Une journée de vols de familiarisation en vol à voile pour les ORENS 413 et 417 inclusivement. (Voir nota ci-dessous)
417 Navigation	10	
419 Survie pour équipage de vol	1	Un exercice de fin de semaine (2 journées)
420 Stage d'entraînement	20	
	<u>75</u>	
Périodes de Commandant	15	8 jours d'entraînement obligatoire complémentaire
Total	90	NOTE: Si l'escadron n'est pas supporté par un site de vol à voile, communiquer avec QG régional/OSEM Ops Air pour obtenir un activité alternative équivalent.

EXEMPLE D'HORAIRE

ESCADRON
SQUADRON 777

AIR CADETS DE L'AIR
HORAIRE/TIMETABLE

ANNÉE
YEAR 93-94

MANDATORY TRAINING - ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE

TIME/HEURE	PERIOD/PÉRIODE 1				PERIOD/PÉRIODE 2				PERIOD/PÉRIODE 3				REMARQUES REMARKS	
	1900 — 1935				1940 — 2015				2035 — 2115					
LEVEL/NIVEAU	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4		
SEPT.	20	1	403 01	403 01	401 01	408 01	403 02	403 02	401 02	419 01	401 03	CMDT 01	403 01	409 01
	27	2	40 03	401 01	403 02	408 02	403 04	403 03	408 01	408 02	401 02	403 04	408 02	409 02
OCTOBRE	4	3	403 05	401 02	403 03	CMDT 01	404 01	403 05	401 03	409 03	401 01	CMDT 02	416 01	409 04
	11	4	403 06	403 06	401 04	408 03	404 02	403 06	408 03	401 01	401 04	CMDT 03	408 04	409 05
	18	5	CMDT 01	401 03	CMDT 01	408 04	403 08	403 06	401 05	408 04	403 09	403 06	416 02	401 02
NOVEMBRE	25	6	403 07	401 04	408 05	CMDT 02	403 07	403 06	401 06	404 02	403 07	CMDT 04	CMDT 02	401 03
	1	7	403 eval	406 01	406 01	401 05	CMDT 02	408 01	408 05	401 05	401 05	408 01	416 03	406 01
	8	8	CMDT 03	401 05	CMDT 03	408 05	410 01	408 02	401 06	408 05	401 06	408 03	CMDT 04	408 05
	15	9	421 01	401 04	408 06	409 05	410 01	408 04	408 07	401 04	401 07	408 04	416 04	409 05
	22	10	421 02	CMDT 05	CMDT 05	401 06	CMDT 04	418 01	402 01	405 01	401 08	418 02	416 04	420 01
DÉCEMBRE	29	11	421 03	404 01	402 02	406 02	421 03	404 02	405 01	CMDT 03	401 09	404 03	416 05	406 01
	6	12	421 04	401 06	404 01	406 02	421 05	404 04	402 03	406 02	401 10	404 04	416 eval	404 02
	13	13	415 01	401 07	CMDT 06	CMDT 04	415 02	405 01	404 01	405 01	401 11	CMDT 06	CMDT 07	420 01
	20	14	415 03	CMDT 07	404 01	404 01	415 03	CMDT 08	402 03	404 01	401 12	CMDT 09	404 01	404 01
	27	15	415 03	401 08	409 01	406 01	415 04	410 01	402 03	CMDT 05	401 13	410 02	409 01	420 01
JANVIER	3	16	415 eval	410 02	402 03	404 02	CMDT 05	406 02	406 01	413 01	401 14	410 03	402 03	413 01
	10	17	411 01	401 09	409 02	413 02	411 02	CMDT 10	417 01	413 02	411 03	CMDT 11	CMDT 08	420 01
	17	18	CMDT 06	401 10	409 03	420 01	CMDT 07	416 01	417 02	405 03	401 15	416 02	417 03	405 03
FÉVRIER	24	19	411 eval	CMDT 12	409 04	413 03	412 01	416 03	417 04	413 04	412 01	416 04	CMDT 09	413 05
	7	20	412 03	401 10	409 05	420 01	412 04	416 eval	409 05	420 01	401 16	CMDT 13	417 04	420 01
	14	21	412 04	CMDT 14	409 06	420 01	412 04	414 01	409 06	420 01	401 17	414 02	417 eval	420 01
	21	22	406 01	401 10	409 07	417 01	406 01	414 03	409 07	417 01	406 01	414 04	CMDT 10	420 01
MARS	28	23	CMDT 08	410 04	418 01	420 01	405 01	410 05	418 01	417 02	401 18	410 05	409 01	417 02
	6	24	CMDT 09	401 eval	409 08	417 03	CMDT 10	406 03	406 03	417 03	401 19	410 05	409 08	420 01
	13	25	CMDT 11	401 eval	409 08	CMDT 07	419 01	410 05	419 02	CMDT 08	401 20	410 05	409 08	CMDT 09
AVRIL	20	26	419 02	414 eval	CMDT 11	420 01	419 03	CMDT 15	418 02	417 04	CMDT 12	CMDT 16	418 02	417 04
	27	27	419 04	401 eval	418 03	417 05	419 05	419 01	419 03	417 05	401 21	419 02	419 03	420 01
	4	28	CMDT 13	419 03	418 04	420 01	401 21	CMDT 17	419 04	420 01	401 21	CMDT 18	419 05	420 01
	11	29	CMDT 14	CMDT 19	419 06	CMDT 10	401 eval	CMDT 20	419 07	CMDT 11	401 eval	CMDT 21	CMDT 12	CMDT 12
MAI	18	30	CMDT 15	CMDT 22	CMDT 13	CMDT 13	CMDT 16	CMDT 23	CMDT 14	CMDT 14	CMDT 17	CMDT 24	CMDT 15	CMDT 15

CHAPITRE 2

PRÉCISIONS SUR LE COURS

BUT

1. Le but du cours de niveau quatre est d'entraîner le cadet afin qu'il accomplisse les tâches exigées d'un cadet de niveau quatre, telles que détaillées dans l'A-CR-CCP-264/PT-002, Description des normes d'instruction.

EXIGENCES

2. **Durée du cours.** Le cours s'échelonne sur 25 sessions d'entraînement en plus des exercices d'entraînement obligatoire complémentaire suivants :

- a. 1^{er} septembre au 30 juin : une journée de vol de familiarisation (planeur, moteur, etc.), et un exercice de fin de semaine;
- b. 1^{er} septembre au 31 décembre : deux exercices d'une journée; et
- c. 1^{er} janvier au 30 juin : deux exercices d'une journée.

3. De plus, cinq sessions d'entraînement peuvent être allouées à la discrétion du commandant.

4. En résumé, le cours est alors d'une durée de :

- a. 30 sessions d'entraînement (une par semaine) :
 - (1) 25 sessions consacrées au niveau quatre d'entraînement, et
 - (2) cinq sessions utilisées à la discrétion du commandant; et
- b. huit journées d'entraînement obligatoire complémentaire.

5. **Instructeurs.** Les instructeurs qui participent à ce cours sont les suivants :

- a. officier d'entraînement;
- b. officiers instructeurs, officiers de cours/niveau; et
- c. cadets-instructeurs qualifiés du niveau quatre.

6. **Capacité du cours.** La capacité du cours dépendra des ressources disponibles à chaque escadron. De plus, l'inscription demeurera en accord avec les quotas accordés aux escadrons.

7. **Besoins en installations.** Les escadrons devraient s'assurer l'accès aux installations suivantes pour ce cours :

- a. aire de manœuvre pour l'exercice militaire;
- b. locaux de classes; et
- c. aire de manœuvre pour des activités sportives.

8. **Soutien en équipement et en personnel.** Pendant le cours, il est prévu qu'un exercice de survie pour équipage de vol soit administré pour permettre au cadet de niveau quatre d'appliquer ses connaissances en survie en forêt. Le soutien en équipement d'entraînement est le suivant :

- a. transport, autobus, camionnette (selon la disponibilité);
- b. sacs de couchage;

- c. deux radios;
- d. tentes pour le poste de commande et l'hébergement;
- e. rations fraîches ou sèches (selon la disponibilité); et
- f. équipements additionnels tels que : haches, pelles, câbles, lanternes, poêles Coleman.

9. **Entraînement à la citoyenneté.** Un entraînement pratique à la citoyenneté doit être fait à l'escadron. Ces activités doivent être inscrites au programme lors de l'entraînement obligatoire complémentaire et sont créditées à titre d'activités désignées telles que détaillées au paragraphe 2, Exigences. Les activités de citoyenneté peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à :

- a. course Terry Fox;
- b. le jour du Coquelicot;
- c. le jour de Souvenir;
- d. la campagne de Noël;
- e. la parade du Père Noël;
- f. le bénévolat dans les hôpitaux;
- g. une visite à des gens du troisième âge;
- h. des cérémonies commémoratives; et
- j. l'aide lors d'événements communautaires.

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

GÉNÉRALITÉS

1. **Évaluation du niveau.** Une évaluation de type SUCCÈS/ÉCHEC de chaque cadet sera faite en se basant sur :
 - a. la réussite des OREN tels que décrits au chapitre 4 de cette NORCO; et
 - b. le rendement général du cadet.

ÉVALUATIONS SPÉCIFIQUES

2. **OREN 401.** Le cadet devra, en accord avec l'A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, occuper deux des positions de parade d'escadron suivantes au cours de l'année d'entraînement : adjudant d'escadron, adjudant maître d'escadron, commandant-adjoint d'escadron, commandant d'escadron. Le cadet recevra une évaluation verbale qui portera sur ses points forts et ses points à améliorer. La formule d'évaluation pour cet OREN se trouve à l'annexe A du présent chapitre.
3. **OREN 402.** Pour obtenir la mention SUCCÈS à l'OREN 402, le cadet devra, en accord avec les références, enseigner une leçon d'exercice militaire de 35 minutes. La formule d'évaluation pour cet OREN se trouve à l'annexe B du présent chapitre.
4. **OREN 404.** Pour obtenir la mention SUCCÈS à l'OREN 404, le cadet devra :
 - a. assister dans l'organisation et la direction de deux activités communautaires; et
 - b. écrire deux notes de service, en accord avec les références. Chacune des notes de service devra être d'un type différent (requête, registre de décisions, confirmation, réservations, planification de réunion, proposition de changements, modifications), et contenir les éléments suivants : date, nom, grade du signataire, en-tête, références, message, le groupe signature, et la liste de distribution. Le guide d'évaluation de l'OREN 404 se trouve à l'annexe C du présent chapitre.
5. **OREN 405.** Pour obtenir la mention SUCCÈS à l'OREN 405, le cadet devra :
 - a. participer au Programme d'efficacité physique des cadets de l'aviation (PEPCA);
 - b. participer à une activité sportive d'équipe; et
 - c. assister le personnel de l'escadron dans la conduite de sports d'équipe ou du PEPCA.

Le tableau des résultats pour le PEPCA se trouve à l'annexe D du présent chapitre. Ce tableau doit être signé par l'évaluateur et versé au dossier personnel du cadet.

6. **OREN 406.** Malgré le fait qu'aucune évaluation n'est requise pour cet OREN, les cadets doivent être présents aux conférences.
7. **OREN 408.** Pour obtenir la mention SUCCÈS à l'OREN 408, le cadet devra, en accord avec les références, planifier une activité de groupe. La formule d'évaluation pour cet OREN se trouve à l'annexe E du présent chapitre.
8. **OREN 409.** Pour obtenir la mention SUCCÈS à l'OREN 409, le cadet devra préparer et enseigner une leçon de 35 minutes en utilisant au moins une aide visuelle, en utilisant une bonne technique de questionnement et en fournissant un plan de leçon à l'instructeur. La formule d'évaluation pour cet OREN se trouve à l'annexe F du présent chapitre.
9. **OREN 413.** Le cadet doit répondre à une interrogation orale portant sur le sujet. Les réponses n'ont pas à être détaillées. Les questions et réponses se trouvent à l'annexe G du présent chapitre.

10. **OREN 417.** Le cadet doit répondre à une interrogation orale portant sur le sujet. Les réponses n'ont pas à être détaillées.

11. **OREN 419.** Dans sa préparation de syllabus, l'officier d'entraînement (OENT) devra déléguer des tâches à chaque cadet de niveau 4. L'évaluation du cadet portera sur son habileté à remplir les tâches correctement. L'officier évaluateur doit utiliser la formule qui se trouve à l'annexe H du présent chapitre.

12. **OREN 420.** Lors de la préparation de son syllabus annuel, l'OENT doit déléguer une série de tâches à chaque cadet de niveau 4. Pour obtenir la mention SUCCÈS à l'OREN 420, le cadet devra effectuer cinq heures de tâches reliées à l'entraînement telles que déléguées par l'OENT. La formule de contrôle de rendement pour cet OREN se trouve à l'annexe J du présent chapitre. Chaque cadet est tenu de compléter cette formule, se rapporter à son superviseur quand chaque tâche est complétée et calculer le temps passé à effectuer chacune des tâches.

EXEMPTIONS D'OREN

13. Les cadets qui complètent avec succès les cours d'entraînement avancé figurant au tableau suivant seront crédités de certains OREN de niveau 4 :

Exemptions d'entraînement – Niveau 4								
Cours d'entraînement avancé complétés avec succès								
COURS	OREN 401	OREN 402	OREN 405	OREN 408	OREN 409	OREN 413	OREN 417	OREN 419
Pilotage de planeur						X		
Moniteur d'éducation physique			X	X	X			
Cours d'instructeur					X			
Moniteur de survie				X	X			X
Contrôleur aérien						X	X	
Formation technique					X			
Instructeur de musique					X			

14. Les officiers d'entraînement doivent utiliser les cadets crédités de telle sorte que ces derniers vont **combler** les manques en personnel d'entraînement. Les cadets de niveau 4 ne doivent pas remplacer des cadets qualifiés de niveau 5 si ces derniers sont disponibles. Les cadets de niveau 4 utilisés comme apprentis-instructeurs doivent être supervisés et guidés par un instructeur d'expérience.

15. La décision d'utiliser un cadet de niveau 4 comme personnel d'entraînement doit être faite en se basant sur les recommandations incluses dans le rapport de fin de camp, le besoin de l'escadron en personnel, le rendement précédent lors de l'entraînement et finalement le niveau de maturité du cadet.

16. Les cadets crédités des OREN susmentionnés doivent quand même se qualifier pour le niveau 4 en complétant avec succès tous les autres OREN décrits au chapitre 4 de ce plan de cours.

17. Il est recommandé de combiner le nombre de périodes créditées avec l'OREN 420 (20 périodes) et les 15 périodes allouées au Cmdt afin d'augmenter le nombre de périodes au cours duquel le cadet de niveau 4 est disponible pour des tâches de supervision.

NOTATION

18. Les résultats des OREN 408 et 409 seront représentés par une note alors que les OREN 401, 402, 404, 405, 406, 413, 417, 419 et 420 seront évalués selon le système Succès/Échec seulement.

19. **Notation de niveau.** Les résultats possibles quant à l'évaluation du rendement général du cadet dans son niveau d'entraînement sont :

- a. A – Rendement SUPÉRIEUR :
 - (1) le cadet a réussi avec une moyenne de 80 p. 100 et plus les OREN 408 et 409,
 - (2) le cadet a obtenu la mention SUCCÈS aux neuf autres OREN du niveau 4, et
 - (3) le cadet a fait preuve d'enthousiasme dans l'accomplissement de ses tâches, a aidé ses collègues à atteindre les normes exigées d'un cadet de niveau 4 et s'est impliqué activement dans les diverses activités de l'escadron.
- b. B – Rendement SATISFAISANT :
 - (1) le cadet a réussi avec une moyenne minimum de 60 p. 100 les OREN 408 et 409,
 - (2) le cadet a obtenu la mention SUCCÈS dans au moins sept des neuf autres OREN du niveau 4, et
 - (3) le cadet a fait preuve d'enthousiasme dans l'accomplissement de ses tâches.
- c. C – Rendement MINIMUM :
 - (1) le cadet a réussi avec une moyenne minimum de 60 p. 100 les OREN 408 et 409,
 - (2) le cadet a obtenu la mention SUCCÈS dans au moins cinq des neuf autres OREN du niveau 4, et
 - (3) le cadet a adopté, à quelques occasions, un comportement ne rencontrant pas les normes exigées d'un cadet de niveau quatre.
- d. F – ÉCHEC :
 - (1) le cadet n'a pas réussi avec la moyenne minimum de 60 p. 100 les OREN 408 et 409,
 - (2) le cadet a obtenu la mention ÉCHEC dans cinq des neuf autres OREN du niveau quatre, et
 - (3) le cadet n'a pas rencontré les normes de comportement exigées d'un cadet de niveau quatre.

REPRISES D'ÉVALUATION

20. Un cadet qui n'aura pas réussi une évaluation aura l'occasion de faire une reprise d'évaluation. L'échec d'une reprise constitue un échec de l'OREN (voir les paragraphes 28 à 31 pour de plus amples détails). Si, selon le jugement de l'OENT, des circonstances inhabituelles prévalent, une autre reprise peut être accordée. Les détails devraient être enregistrés au dossier du cadet.

CONTRÔLE DE LA PROGRESSION

21. Un contrôle de la progression du cadet est nécessaire afin de pouvoir :
 - a. déceler des signes avant-coureurs de difficultés dans le cheminement du cadet, et
 - b. vérifier l'efficacité de l'entraînement.
22. Les systèmes utilisés pour ce faire sont :
 - a. entrevues des cadets, et
 - b. tests de leçons (à la fin des OCOM).

23. **Dossier de progression du cadet.** Le dossier de progression sera utilisé pour enregistrer des observations sur le rendement du cadet. L'officier responsable du niveau devra s'assurer que les formules suivantes sont jointes au dossier :

- a. registres de présences et d'achèvement des activités nécessaires à la réussite des OREN/OCOM;
- b. compilation des résultats pour chaque OREN;
- c. commentaires/observations pour chaque élément d'évaluation;
- d. observations portant sur le rendement/comportement; et
- e. formules de consultations, rapports d'entrevues.

24. Les cadets éprouvant des difficultés au niveau de la performance devraient être rencontrés en consultation pour discuter des difficultés et des actions correctives à prendre, le cas échéant.

25. **Entrevues des cadets.** Les entrevues des cadets seront faites par l'OENT de niveau. Il y aura un minimum d'une rencontre par année d'entraînement, par cadet.

26. Les points à améliorer seront abordés/discutés durant ces entrevues.

27. **Tests de leçons.** Des petits tests portant sur l'entraînement reçu dans le cours devraient être administrés régulièrement. Ces tests peuvent servir de contrôle de la progression et peuvent réduire le nombre de reprises d'évaluations.

PROGRÈS INSATISFAISANTS

28. Des progrès insatisfaisants sont notés quand :

- a. il y a échec d'un OREN; et/ou
- b. le cadet affiche une tenue et un comportement déficients.

29. Tous les échecs d'OREN seront soumis à l'OENT et par l'officier de niveau pour fins d'évaluation. L'OENT évaluera alors :

- a. la gravité de l'échec;
- b. le rendement du cadet dans des OREN connexes;
- c. les signes précurseurs de l'échec et les actions prises;
- d. le rendement général dans le cours; et
- e. la faisabilité d'une reprise d'évaluation.

30. De l'entraînement supplémentaire ou une reprise d'évaluation sera recommandé par l'OENT ou l'officier commandant.

31. Dans le cas d'un cadet éprouvant des difficultés de comportement, les officiers commandants devraient suivre les procédures habituelles de consultation.

RAPPORT DE COURS

32. Un dossier sera préparé pour chaque cadet. À l'annexe K du présent chapitre, vous trouverez un exemple de la fiche de renseignements du cadet où les résultats du cadet seront compilés.

33. La fiche de renseignements du cadet indiquera le SUCCÈS ou l'ÉCHEC.

34. Le dossier contiendra une description narrative de la performance du cadet durant le cours, incluant des renseignements spécifiques concernant :

- a. les OREN dans lesquels le cadet démontre des habiletés exceptionnelles; et
- b. les OREN dans lesquels le cadet rencontre des difficultés.

35. La description de la performance peut contenir :

- a. des commentaires généraux sur le comportement;
- b. une description narrative :
 - (1) d'un rendement exceptionnel, ou
 - (2) d'un rendement insuffisant ayant requis une consultation; et
- c. des recommandations concernant l'emploi ou l'attribution de cours d'été.

ÉVALUATION FINALE D'EXERCICE MILITAIRE NIVEAU QUATRE – OREN 401

Nom du cadet : _____

Date : _____

Position occupée : _____

Adjudant-maître d'escadron

Commandant adjoint d'escadron

Commandant d'escadron

Commentaires de l'évaluateur

Succès/Échec

Instructions

- A. Afin de lui permettre de bien se préparer, le cadet doit être avisé **au moins une semaine à l'avance** de la position d'escadron qu'il occupera sur parade.
- B. L'évaluation portera sur :
 - le comportement général du cadet sur parade
 - la qualité et l'exactitude des commandements, tels que décrits dans le Manuel de poche
 - l'exécution des manœuvres relatives à sa position, telles que décrites dans le Manuel de poche
- C. L'exécution, par l'escadron, des mouvements commandés par le cadet ne compteront pas dans son ÉVALUATION.
- D. L'évaluateur rencontrera le cadet après le défilé pour lui rendre compte de son évaluation.

Signature de l'évaluateur : _____

Signature du cadet : _____

OREN 402 INSTRUCTION DE L'EXERCICE ÉVALUATION – NIVEAU 4

NOM DU CADET :
OREN/OCOM :

DATE :
MOUVEMENT D'EXERCICE :

ÉTAPE 1 PRÉPARATION DE LA LEÇON

Plan de leçon

– Introduction	0 1 2 3 4
– Développement	0 1 2 3 4
– Test	0 1 2 3 4
– Conclusion	0 1 2 3 4
– Copie du plan remise avant la leçon	

ÉTAPE 2 EXÉCUTION

A. Introduction – Le cadet a-t-il :

– utilisé une formation appropriée?	0 1 2 3 4
– présenté le mouvement?	0 1 2 3 4

B. Développement – Le cadet a-t-il :

– fait la D émonstration du mouvement?	0 1 2 3 4
• mouvement complet	
• en décomposant	
– E xpliqué le mouvement?	0 1 2 3 4
• en détail	
• démonstration plus lente	
– fait E xécuter le mouvement par le groupe?	0 1 2 3 4
• en décomposant	
• cadence régulière	
• aide apportée aux cadets	
– effectué une R écapitulation du mouvement?	0 1 2 3 4
• correction des erreurs	
• motivation des cadets	
• indication du degré de succès atteint	

C. Confirmation – Le cadet a-t-il :

– répondu correctement aux questions?	0 1 2 3 4
– confirmé les objectifs de la leçon?	0 1 2 3 4

D. Conclusion – Le cadet a-t-il :

– procédé à une remotivation du groupe?	0 1 2 3 4
– résumé les points les plus importants?	0 1 2 3 4
– introduit la leçon suivante?	0 1 2 3 4

E. Commandements	
– volume	0 1 2 3 4
– prononciation	0 1 2 3 4
– exactitude des commandements	0 1 2 3 4
F. Apparence et comportement	
– attitude (confiance, enthousiasme)	0 1 2 3 4
– tenue vestimentaire	0 1 2 3 4
– déplacements militaires	0 1 2 3 4
G. Participation	
– participation du groupe	0 1 2 3 4
– utilisation d'une aide à l'instruction	0 1 2 3 4
H. Temps	
– entre 33 et 35 minutes 4 points	
– entre 33 et 34 minutes2 points	
– entre 36 et 37 minutes2 points	

Commentaires de l'évaluateur

Total :	ÉTAPE A – Préparation de la leçon	/20
	ÉTAPE B – Exécution	/80
		<hr/>
	Total	/100

Signature de l'évaluateur : _____

(0) non existant (1) n'atteint pas la norme (2) atteint la norme avec difficulté (3) atteint la norme requise
(4) surpasse la norme

**PO 404 CITOYENNETÉ
ÉVALUATION – NIVEAU 4**

NOM DU CADET : _____ DATE(S) _____

PREMIÈRE NOTE DE SERVICE		DEUXIÈME NOTE DE SERVICE	
Élément	Points	Élément	Points
Entête « Note de Service »	/5	Entête « Note de Service »	/5
Date	/5	Date	/5
Nom, poste du destinataire	/5	Nom, poste du destinataire	/5
Sujet	/5	Sujet	/5
Groupe signature	/5	Groupe signature	/5
Numérotage des paragraphes	/5	Numérotage des paragraphes	/5
Message – clarté	/10	Message – clarté	/10
Mention « Annexe »	/5	Mention « Annexe »	/5
Liste de distribution	/5	Liste de distribution	/5
Total : Note de Service 1	/50	Total : Note de Service 2	/50

Nota : Une note de 30/50 est requise à chacune des Notes de Service pour obtenir la mention « Succès ».

Commentaires _____

Signature de l'évaluateur : _____



Programme d'efficiace physique des Cadets de l'aviation Tableau des résultats

Nom du cadet: _____

Grade: _____

Niveau d'entraînement: 1 2 3 4 5

Escadron: _____

Âge lors du test: _____

Sexe: M F

Date du test: _____

Écusson décerné: Excel - Or - Argent - Bronze

Activité	Compte brut	Niveau atteint				
		Excellence	Or	Argent	Bronze	Partic.
Extension des bras en appui facial						
Course-navette (secondes)						
Redressements assis						
Saut en longueur (cm)						
Course de 50 m (secondes)						
Course d'endurance (secondes)						

Nom de l'évaluateur: _____

Date: _____

**OREN 408 LEADERSHIP
ÉVALUATION – NIVEAU 4**

CADET: _____ DATE : _____

Activité proposée :

Note aux évaluateurs

1. L'évaluation doit porter **seulement** sur la qualité du plan proposé. Cette évaluation est prévue pour tester les aptitudes de planification du cadet.
2. La capacité de l'escadron de mener à bien l'activité selon le plan suggéré et le type d'activité proposé **ne doivent pas** être utilisés comme critères d'évaluation.
3. L'évaluateur devra rencontrer le cadet après l'évaluation pour lui indiquer les forces et les faiblesses de son plan.

SITUATION Le cadet a-t-il :

– établi le besoin (pourquoi) de cette activité? 0 1 2 3 4

MISSION Le cadet a-t-il :

– établi le(s) but(s) de l'activité? 0 1 2 3 4

– identifié les restrictions pouvant affecter la mission? 0 1 2 3 4

EXÉCUTION Le cadet a-t-il :

– détaillé chacune des étapes de l'activité? 0 1 2 3 4

– identifié le(s) point(s) de rassemblement? 0 1 2 3 4

– identifié les heures d'arrivée et de départ (participants et personnel)? 0 1 2 3 4

– prévu un plan alternatif? 0 1 2 3 4

ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE Le cadet a-t-il :

– identifié les ressources humaines disponibles et requises? 0 1 2 3 4

– identifié les ressources matérielles disponibles et requises? 0 1 2 3 4

– détaillé le budget disponible et requis? 0 1 2 3 4

COMMANDEMENT ET COMMUNICATIONS Le cadet a-t-il :

– identifié le responsable de chacune des étapes (structure hiérarchique)? 0 1 2 3 4

– détaillé les échéanciers (avant, pendant et après l'activité)? 0 1 2 3 4

– identifié son adjoint? 0 – 2

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR

NOTATION FINALE

SITUATION	/04	
MISSION	/08	
EXÉCUTION	/16	
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	/12	
COMMANDEMENT ET COMMUNICATIONS	/10	
	<hr/>	
TOTAL	/50 × 2 =	_____ %

Signature du cadet : _____

Signature de l'évaluateur : _____

**OREN 409 TECHNIQUES D'INSTRUCTION
ÉVALUATION – NIVEAU 4**

NOM DU CADET : _____ DATE: _____

OREN/OCOM : _____ LEÇON: _____

TITRE DE LA LEÇON : _____

ÉTAPE 1 PRÉPARATION DE LA LEÇON

A. Plan de LEÇON

- Introduction	0	1	2	3	4
- Développement	0	1	2	3	4
- Test	0	1	2	3	4
- Conclusion	0	1	2	3	4
- Copie du plan de LEÇON remise avant la LEÇON	0	1	2	3	4

B. Aide visuelle

4	- Supporte un point d'enseignement	0	1	2	3
	- Fait appel aux sens	0	1	2	3
	- Simplicité	0	1	2	3
	- Originalité	0	1	2	3
	- Manipulation	0	1	2	3

Commentaires _____

Total : ÉTAPE 1 – Préparation de la leçon /40
ÉTAPE 2 – Exécution /60

Total /100

Signature de l'évaluateur : _____

ÉTAPE 2 EXÉCUTION

A. Introduction – Le cadet-a-t-il :

- mentionné le but de la LEÇON	0	1	2	3	4
- motivé le groupe	0	1	2	3	4
- brièvement présenté les points principaux	0	1	2	3	4

B. **Développement** – Le cadet a-t-il :

- | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|
| – fait preuve d'une bonne préparation | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| – accentué les points importants | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| – utilisé les appuis verbaux | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| – progressé logiquement au niveau de compréhension du groupe | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| – favorisé la participation du groupe | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |

C. **Confirmation** – Le cadet-a-t-il :

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| – répondu correctement aux questions | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| – utilisé une bonne technique d'interrogation | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| – confirmé les objectifs de la leçon | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |

D. **Conclusion** – Le cadet a-t-il :

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| – procédé à une remotivation du groupe | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| – résumé les points les plus importants | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |

E. **Temps**

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| – entre 34 et 35 minutes 4 points | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| – entre 33 et 34 minutes 2 points | | | | | |
| – entre 35 et 36 minutes 2 points | | | | | |

- | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|
| F. Le cadet a-t-il suivi son plan de leçon | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
|--|---|---|---|---|---|

Commentaires de l'évaluateur

(0) non existant (1) n'atteint pas la norme (2) atteint la norme avec difficulté (3) atteint la norme requise
(4) surpasse la norme

OREN 413 MÉTÉOROLOGIE ÉVALUATION – NIVEAU 4

Aides à l'interrogation : Illustrations ou graphiques

1. Identifiez les trois gaz principaux contenus dans l'atmosphère.
Réponse : Nitrogène, oxygène et dioxyde de carbone
2. Laquelle des propriétés suivantes **n'est pas** une propriété de l'atmosphère?
 - a) mobilité
 - b) capacité d'expansion
 - c) capacité de compression
 - d) vitesse
3. Identifiez les divisions de l'atmosphère, de la plus basse couche à la plus haute.
Réponse : troposphère, stratosphère, mésosphère et thermosphère
4. Laquelle, parmi les choix suivants **n'est pas** une famille de nuages :
 - a) nuages hauts
 - b) nuages moyens
 - c) nuages bas
 - d) nuages à développement horizontal
 - e) nuages à développement vertical
5. Comment appelez-vous le procédé par lequel les valeurs d'eau se transforment en gouttes de pluie?
Réponse : Condensation
6. Identifiez trois types de brouillard :
Réponses possibles :
 - a) brouillard de rayonnement
 - b) brouillard d'advection
 - c) brouillard de pente
 - d) brouillard d'évaporation
 - e) brouillard frontal
 - f) brouillard glacé
7. Le brouillard est habituellement blanc lorsqu'il n'est composé que de gouttes d'eau. Qu'est-ce qui produit la couleur foncée de la « soupe aux pois »?
Réponse : La fumée, la poussière et la pollution sont composées de carbone et de poussières.
8. Pourquoi le brouillard se dissipe-t-il au lever du jour?
Réponse : Le réchauffement de la terre, ou de radiation terrestre provoque l'évaporation de l'eau contenue dans le brouillard, causant la disparition de ce dernier.

OREN 419 SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL ÉVALUATION – NIVEAU 4

NOM DU CADET : _____

DATE : _____

Tâche(s) à effectuer

1. _____

2. _____

3. _____

Commentaires du superviseur

Succès/Échec

Instructions :

- a. L'évaluation portera sur :
 - l'efficacité démontrée dans l'accomplissement de la tâche,
 - la capacité d'adaptation du cadet,
 - participation (dynamisme et enthousiasme).
- b. Le superviseur recontera le cadet après l'exercice pour lui rendre compte de son évaluation de rendement.

Signature du superviseur : _____

Signature du cadet : _____

OREN 420 STAGE D'ENTRAÎNEMENT RAPPORT DE RENDEMENT – NIVEAU 4

NOM DU CADET :

DATE :

Tâche à effectuer

Commentaires du superviseur

Succès/Échec

Signature :

Temps utilisé :
(tâche présente)

Temps total :
(compilation)

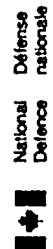
Instructions :

- a. Une seule tâche par rapport de rendement.
- b. L'évaluation portera sur les critères suivants :
 - achèvement de la tâche
 - utilisation d'un plan (si nécessaire)
 - délégation/supervision (si nécessaire)
 - respect des instructions
 - capacité d'adaptation, initiative
 - dynamisme et enthousiasme
- c. Le cadet doit se rapporter au superviseur quand chaque tâche a été complétée.
- d. Le superviseur doit signer le rapport de rendement du cadet et lui fournir une rétroaction après chaque tâche.

Reproduire sur place

CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU CADET

ESCADRON



NUMERO D'ASSURANCE MALADIE		NOM		PRENOM		RELIGION	
M		F					
ADRESSE				VILLE			
DATE D'INSCRIPTION (TOS)				DATE DE QUITTANCE (SOS)			
MDN		PARENT/TUTEUR		TELEPHONE			
CF - 1158	CERT. NAISS.	CF - 910	UNIFORME	COMMANDEMENT	ENTRAINEMENT	APPRO	ADMIN
ITEM INITIALES							

CONDITIONS PREALABLES	OBLIGATOIRES (minimums)		ADDITIONNELLES (Escadron)	DATE
	NIVEAU D'ENTRAINEMENT	ENTRAINEMENT (Escadron)		
GRADE				
Caporal	1	-		
Sergent	2	Familiarisation		
Sergent de Section	3	Introduction à la Spécialité		
ADJ 2	4	Spécialité avancée		
ADJ 1	5	Spécialité avancée		

RAISON DU DÉPART _____

OFFICIER COMMANDANT _____

ANNÉE	ASSIDUITÉ %	NIVEAU DU PEPCA	COURS OPTIONNELS	ENTRAINEMENT ESTIVAL	RÉCOMPENSES	INSPECTION ANNUELLE
						Pr-Ex-Ab
						Pr-Ex-Ab
						Pr-Ex-Ab
						Pr-Ex-Ab
						Pr-Ex-Ab
						Pr-Ex-Ab
						Pr-Ex-Ab

CADETS DE L'AVIATION - DOSSIER ACADEMIQUE		ESCADRON
NOM DU CADET	ENTRAINEMENT OBLIGATOIRE	
NIVEAU 1		
19 _____ à _____	Niveau 1 atteint	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
401 Exercice militaire _____ % 410 Art oratoire S - E 411 Reconnaissance d'aéronef S - E 403 Connaissances générales _____ % 412 Installations aéronautiques S - E 404 Citoyenneté S - E 415 Structure de la cellule S - E 405 Éducation physique S - E 419 Survie pour équipage de vol S - E 406 Mieux-vivre S - E 421 Tir S - E		Commentaires _____ Cadet _____ Officier de niveau _____
NIVEAU 2		
19 _____ à _____	Niveau 2 atteint	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
401 Exercice militaire _____ % 408 Leadership S - E 410 Art Oratoire S - E 403 Connaissances générales _____ % 414 Principes de vol S - E 404 Citoyenneté S - E 416 Propulsion S - E 405 Éducation physique S - E 418 Communications radio S - E 406 Mieux-vivre S - E 419 Survie pour équipage de vol S - E		Commentaires _____ Cadet _____ Officier de niveau _____
NIVEAU 3		
19 _____ à _____	Niveau 3 atteint	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
401 Exercice militaire _____ % 408 Leadership S - E 402 Instruction de l'exercice S - E 409 Techniques d'instruction _____ % 403 Connaissances générales S - E 416 Propulsion S - E 404 Citoyenneté S - E 417 Navigation S - E 405 Éducation physique S - E 418 Communications radio S - E 406 Mieux-vivre S - E 419 Survie pour équipage de vol S - E		Commentaires _____ Cadet _____ Officier de niveau _____
NIVEAU 4		
19 _____ à _____	Niveau 4 atteint	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
401 Exercice militaire S - E 402 Instruction de l'exercice S - E 404 Citoyenneté S - E 409 Techniques d'instruction _____ % 405 Éducation physique S - E 413 Météorologie S - E 406 Mieux-vivre S - E 417 Navigation S - E 408 Leadership _____ % 419 Survie pour équipage de vol S - E 420 Tâches d'entraînement S - E		Commentaires/Recommandations _____ Cadet _____ Officier de niveau _____

CHAPITRE 4 : DESCRIPTIONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

SOMMAIRE

OBJECTIFS DE RENDEMENT

**NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 401 – EXERCICE MILITAIRE
RENDEMENT – COMMANDER UN ESCADRON SUR PARADE**

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Identifier les formations d'escadron et les positions du personnel.	1
02	Identifier les composantes d'un terrain de rassemblement.	1
03	Procéder au rassemblement et à l'alignement d'un escadron en ligne.	1
04	Décrire le déroulement de la revue de l'escadron.	1
05	Commander un escadron pour le défilé en colonne de route.	2
06	Identifier les procédures d'inspection de l'escadron.	1
TOTAL		7

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE			
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.01		5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les formations d'escadron et les positions du personnel.		6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
2. CONDITIONS :		7. OBSERVATIONS : Une connaissance des formations d'escadron est nécessaire aux cadets de niveau quatre qui devront participer à l'exercice d'escadron.	
a. éléments fournis : un escadron; et			
b. interdits : assistance.			
3. NORME : Le cadet devra correctement identifier les différentes formations d'escadron, incluant:		8. RÉFÉRENCES :	
a. l'escadron en ligne;		a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes; et	
b. l'escadron en colonne de route;		b. Manuel de poche du niveau quatre.	
c. l'escadron en colonne par trois; et			
d. l'escadron en colonne de section.			
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :		9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	
a. L'escadron en ligne : Lorsque l'escadron est formé en ligne :		10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
(1) les sections sont formées côte à côte, à sept pas d'intervalle les unes des autres;		Sans objet.	
(2) chaque section est alignée comme à l'exercice d'escouade,			
(3) le commandant d'escadron est au centre de l'escadron, six pas en avant du rang avant,			
(4) le commandant adjoint est à trois pas en avant de la deuxième file sur le flanc droit de l'escadron,			
(5) l'adjudant-maître (guide de droite) prend place un pas en avant du flanc de direction de la section de tête.		11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra identifier chaque formation d'escadron et toutes les positions de personnel d'escadron sur parade.	
		12. REMARQUES : Les positions de parade représentées par un cercle sont habituellement occupées par un officier dans les Forces canadiennes. Les positions représentées par un carré sont des positions habituellement occupées par des sous-officiers. Les cadets de l'aviation ont adopté les mêmes symboles même si les positions d'officier sont occupées par des cadets supérieurs.	

CHAPTRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.01 (suite)**

(6) l'adjudant (guide de gauche) prend place un pas en arrière du flanc de direction de la section de queue.

b. **L'escadron en colonne par trois.** L'escadron en colonne par trois est disposé de la même façon que l'escadron en ligne, sauf qu'il fait face vers un flanc.

c. **L'escadron en colonne de sections.** Quand un escadron est formé en colonne de sections, les sections sont en ligne les unes derrière les autres. La section la plus importante agit comme section de tête si les effectifs des sections varient. L'intervalle entre les sections équivaut à la largeur du front de la section de tête, plus sept pas, l'intervalle minimum étant de 12 pas lorsque l'escadron se déplace en colonne de sections :

- (1) chaque section adopte la formation en ligne,
- (2) le commandant d'escadron est à six pas en avant et au centre du rang avant de la section de tête,
- (3) le commandant adjoint est à six pas en arrière et au centre du rang arrière de la section de queue de l'escadron,
- (4) l'adjudant-maître est à un pas à droite et en ligne avec le rang avant de la section de tête,
- (5) l'adjudant est à un pas à la droite du rang avant de la section de queue et en ligne avec celui-ci.

d. Les symboles d'escadron :

- (1) commandant d'escadron,
- (2) commandant adjoint d'escadron,
- (3) adjudant-maître d'escadron, et
- (4) adjudant d'escadron.

e. Le but de l'exercice d'escadron est d'enseigner aux sections d'un même escadron à évoluer ensemble comme une seule unité.

CHAPTIRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS			
EXERCICE MILITAIRE : 401.02		5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les composantes d'un terrain de rassemblement.		6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
2. CONDITIONS :		7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
a. éléments fournis : sans objet; et			
b. interdits : assistance.			
3. NORME : Le cadet identifiera les composantes d'un terrain de rassemblement, incluant :		8. RÉFÉRENCES :	
a. les drapeaux;		a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes; et	
b. le dais d'honneur;		b. Manuel de poche du niveau quatre.	
c. la ligne de revue;			
d. la ligne d'avance en ordre de revue;		9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	
e. la ligne de défilé; et		10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
f. la ligne de salut.		Drapeaux.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :		Sans objet.	
a. le terrain de rassemblement doit être jalonné de drapeaux ou de fanions indicateurs;		11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra identifier les composantes d'un terrain de rassemblement.	
b. la ligne où prend place le rang avant de l'escadron au moment de l'inspection constitue la ligne de revue. La ligne que suit le flanc droit de l'escadron au moment du défilé constitue la ligne de défilé. La ligne où s'arrête le rang avant de l'unité après l'avance de l'escadron en ordre de revue constitue la ligne avancée;			
c. la longueur de la ligne de revue (G-H) est fonction de la largeur du front des troupes passées en revue. L'espace qui sépare cette ligne de la ligne de défilé doit être équivalent au		12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPTRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.02 (suite)**

front occupé par l'unité qui est appelée à défiler, et on doit ajouter à cet espace la profondeur du terrain occupé par la musique ou le groupe des musiques appelé à jouer pendant le défilé des troupes. La ligne de revue doit être à au moins 30 pas de la ligne de défilé;

- d. la longueur de la ligne du salut (B-E) doit être d'au moins 120 pas et ne doit pas excéder 260 pas, la distance retenue étant fonction des conditions locales. Le défilé proprement dit commence au point B et se termine au point E. Le dignitaire qui passe les troupes en revue prend position au centre de la ligne de salut; à 10 pas à sa gauche et à sa droite, le long de la ligne de salut, se trouve le point C où les troupes commencent à saluer et le point D où elles cessent de saluer. Si le défilé s'effectue sans ouvrir et refermer les rangs, c'est-à-dire au pas cadencé seulement, il n'est pas nécessaire d'identifier les points B et E sur le terrain; toutefois, l'emplacement des points A et F demeure inchangé;
- e. en règle générale, la ligne de défilé doit être de la même longueur que la ligne de revue et être à 15 pas avant de celle-ci;
- f. tous les points mentionnés ci-dessus doivent être indiqués par des drapeaux, des fanions ou des guides. On peut utiliser des fanions pour indiquer l'endroit où les troupes doivent se former (points 1 et 2) et la ligne de revue (points G et H), ou l'on peut indiquer ces emplacements de quelque autre façon, par exemple, au moyen de craie ou de chaux.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS**PRÉCISIONS SUR LE COURS****EXERCICE MILITAIRE : 401.03**5. **DURÉE** : Une période de 35 minutes.1. **OBJECTIF** : Procéder au rassemblement et à l'alignement d'un escadron en ligne.6. **MÉTHODES SUGGÉRÉES** :2. **CONDITIONS** :

- a. éléments fournis : un escadron; et
- b. interdits – assistance.

- a. démonstration/explication/exécution/répétition; et
- b. correction individuelle.

7. **OBSERVATIONS** : Sans objet.3. **NORME** : Le cadet procédera correctement au rassemblement et à l'alignement d'un escadron en ligne en suivant les procédures appropriées.8. **RÉFÉRENCES** :4. **POINTS D'ENSEIGNEMENT** :

- a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes; et
- b. Manuel de poche du niveau quatre.

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
		L'adjudant-maître se met en marche puis s'arrête à trois pas en face de la place que doit occuper le guide du peloton n° 1.	Les sections sont alignées en bordure du terrain de rassemblement et sont au repos.
«GUIDES»	Adj	Les guides de sections adoptent la position garde-à-vous, font une pause réglementaire et s'avancent sur le terrain de rassemblement. Le guide de la section n° 1 s'arrête à trois pas en avant de l'adjudant-maître, lui faisant face.	Les sections alignées en bordure du terrain de rassemblement adoptent la position en place repos.

9. **MATÉRIEL D'INSTRUCTION** :

Sans objet.

10. **AIDES À LA COMPRÉHENSION** :

Sans objet.

11. **CONTRÔLE DE RENDEMENT** : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra participer au rassemblement et à l'alignement d'un escadron en ligne à la position d'adjudant-maître d'escadron.12. **REMARQUES** : Sans objet.

EXERCICE MILITAIRE : 401.3 (suite)

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
		Les autres guides s'arrêtent à la gauche du guide de la section n° 1 et s'alignent par la droite épaule à épaule. Après s'être alignés, ils tournent successivement la tête vers le front en commençant par la droite.	
«GUIDES NUMÉ-ROTEZ»	Adj Maître	Les guides se numérotent successivement, en commençant par la droite, c'est-à-dire «UN», «DEUX »,etc.	
«N° 1 VERS LA DROITE, LES AUTRES VERS LA GAUCHE – TOURNEZ »	Adj Maître	Le guide de la section n° 1 tourne à droite, les autres tournent à gauche.	L'adjudant-maître précise le nombre de pas que doivent faire les guides des sections n° 2 et n° 3 après avoir tourné à gauche.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.3 (suite)

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
«N° 1, FIXE, LES AUTRES, PAS CADEN CÉ – MARCHÉ»		Le guide de la section n° 1 reste immobile, les autres se mettent en marche, parcourent la distance nécessaire et arrêtent.	
«N° 1, FIXE, LES AUTRES, DEMI-TOUR – TOUR-NEZ»	Adj Maître	Le guide de la section n° 1 reste immobile, les autres font demi-tour et s'alignent sur le guide de la section n° 1.	L'adjudant-maître va se placer à 5 pas en avant du guide de la section n° 1, en effectuant une conversion, et vérifie l'alignement des guides.
«GUIDES – FIXE»	Adj Maître	Les guides restent immobiles.	L'adjudant-maître tourne à droite, va prendre place à six pas en avant et au centre de la section de tête, s'arrête et tourne à gauche, face à l'escadron.
«GUIDES – À GAUCHE TOUR-NEZ»	Adj Maître		

EXERCICE MILITAIRE : 401.3 (suite)

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
«ESCA- DRON RASSEM- BLEMENT – MARCHE»	Adj Maître	Les sergents de sections viennent au garde-à-vous, font demi-tour de façon à faire face à leur section.	
«SEC- TION N° 1 – GARDE- À-VOUS»	Sgt de section n° 1	La section se met au garde-à-vous.	Les sergents de section des section n° 2 et n° 3 placent successivement leur section au garde-à-vous après la section n° 1.
«SECTION N° 1, (À DROITE – TOURNEZ); PAS CADENCÉ – MARCHE»	Sgt de sec n° 1	La section tourne à droite et se dirige vers son guide.	Comme dans le cas précédent.
«SECTION N° 1, HALTE»	Sgt de sec n° 1	La section s'arrête en ligne avec son guide.	Comme dans le cas précédent.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.3 (suite)

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
«ESCADRON OUVREZ LES RANGS – MARCHE»	Adj Maître	L'escadron ouvre les rangs, le rang avant et le rang arrière de chaque section faisant respectivement trois pas de 15 pouces vers l'avant et vers l'arrière.	Si les troupes sont sur deux rangs, le rang arrière de chaque section fait trois pas de 15 pouces vers l'arrière.
«ESCA- DRON PAR LA DROITE ALIGNÉZ»	Adj Maître	Les sections agissent de la façon prescrite à l'A-PD-201-000/PT-000.	L'adjudant-maître et les sergents de section agissent de la façon prescrite à l'A-PD-201-000/PT-000.
«ESCADRON –FIXE »	Adj Maître	Les sections agissent de la façon prescrite à l'A-PD-201-000/PT-000.	L'adjudant-maître agit de la façon prescrite à l'article 805.5 de l'A-PD-201-000/PT-000. Les sergents de section vont prendre place en avant de leur section.
«SECTIONS FAITES – RAPPORTS»	Adj Maître	Les sergents de section rendent compte de l'effectif de leur section.	Lorsqu'ils désignent leur section, les sergents de sections se conforment à la procédure de numérotage prescrite à l'article 803.2. Le commandant adjoint de l'escadron, les commandants de section vont prendre position en se

EXERCICE MILITAIRE : 401.3 (suite)

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
			conformant à la procédure prescrite à l'article 808.2, le commandant adjoint se plaçant à deux pas derrière l'adjudant-maître.
		L'adjudant-maître fait demi-tour, salue et remet le commandement de l'escadron au commandant adjoint qui donne l'ordre à l'adjudant-maître de rejoindre les rangs. L'adjudant-maître salue, tourne à droite et va prendre position. Le commandant adjoint fait deux pas en avant et prend place à l'endroit occupé antérieurement par l'adjudant-maître.	Tous les saluts doivent être rendus. L'adjudant-maître prend place un pas à la droite du guide de la section n° 1. Avant de donner d'autres commandes, le commandant adjoint attend que l'adjudant-maître soit en position.
«COMMAN- DANTS DE SECTIONS À VOS POSTES »	Cmd-Adj		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.3 (suite)

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
«ESCA- DRON GARDE-À- VOUS»	Cmd-Adj	Le commandant adjoint fait demi tour, salue et remet le commandement au commandant d'escadron. Le commandant d'escadron donne l'ordre au commandant adjoint de se rendre à son poste. Le commandant adjoint salue, tourne à droite et va prendre position en effectuant une série de conversions.	Le commandant d'escadron attend que le commandant adjoint soit en position avant de donner d'autres commandements.
«ESCA- DRON EN PLACE – REPOS»	Cmd d'esc	L'escadron adopte la position en place repos.	Le commandant d'escadron peut alors faire exécuter des mouvements d'ensemble à son escadron, inspecter les sections, faire faire l'inspection des sections par les chefs de section ou continuer en faisant l'instruction de section ou d'escadron.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.04	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Décrire le déroulement de la revue de l'escadron.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
2. CONDITIONS :	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
a. éléments fournis : sans objets; et		
b. interdits : assistance.		
3. NORME : Le cadet décrira, de mémoire, le déroulement de la revue de l'escadron, incluant :	8. RÉFÉRENCES :	
a. l'accueil du dignitaire;	a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes; et	
b. la revue de l'escadron, par le dignitaire;	b. Manuel de poche du niveau quatre.	
c. le défilé de l'escadron;		
d. la remise des récompenses;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
e. l'allocution du dignitaire et la réponse;		
f. l'avance; et		
g. le départ du dignitaire.		
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra décrire le déroulement de la revue de l'escadron.	
a. l'arrivée du dignitaire :		
(1) à l'heure prévue pour la revue, l'escadron devrait normalement être formé, les rangs ouverts en ligne à la ligne de revue,		
(2) dès que le dignitaire a pris place sur l'estrade d'honneur, le commandant de parade donne l'ordre d'exécuter «Le Salut général». Après le salut, le commandant de parade fait part au dignitaire que l'escadron est près pour la revue;	12. REMARQUES : Cette séquence peut être utilisée pour la revue hebdomadaire de l'escadron.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.04 (suite)****b. la revue :**

- (1) la position des membres du groupe qui participent à la revue est la suivante:
 - (a) le dignitaire est le plus près du rang passé en revue.
 - (b) le commandant de section est à la droite du dignitaire.
 - (c) le commandant d'escadron est derrière le dignitaire.
- (2) à moins qu'il n'en fasse lui-même la demande, personne ne doit marcher en avant du dignitaire,
- (3) la revue de l'escadron se fait normalement par section, chaque commandant de section accompagnant successivement le dignitaire. S'il s'agit d'une revue plus importante, le dignitaire peut n'être accompagné que du commandant et, le cas échéant, le commandant prend place à la droite du dignitaire.
- (4) au moment où le dignitaire s'approche du flanc droit de la section, le commandant de section va prendre position à six pas en avant du guide de droite de sa section, salue le dignitaire et accompagne le groupe pendant la revue de sa section,
- (5) pendant la revue de l'escadron, le commandant peut, après avoir obtenu la permission du dignitaire, donner le commandement «SECTION 1 FIXE, LES AUTRES, EN PLACE – REPOS». Par la suite, chacun des commandants de section donne le commandement, «GARDE-À-VOUS» au moment où le dignitaire s'approche et donne le commandement «EN PLACE REPOS» après que sa section a été passée en revue,
- (6) lorsque la revue de l'escadron est terminée et que le commandant a reconduit les dignitaires à l'estrade d'honneur, il donne le commandement «ESCADRON GARDE-À-VOUS» et demande la permission de poursuivre la cérémonie;

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.04 (suite)

- c. **le défilé** : les procédures de défilé en colonne de route sont décrites à l'OCOM 401.05;
- d. **la remise des décorations et récompenses** : si la revue comporte une remise de décorations ou de récompenses, le commandant d'escadron donne l'ordre aux récipiendaires de rompre et rejoindre les rangs de la façon indiquée aux articles 225 et 226 de l'A-PD-201-000/PT-000;
- e. **l'allocution et la réponse** : après la remise des décorations ou des récompenses, le dignitaire peut adresser la parole aux cadets, après quoi l'officier commandant de l'escadron peut répondre au nom de l'escadron;
- f. **l'avance** :
 - (1) au commandement «AVANCEZ EN FORMATION DE REVUE, PAR LE CENTRE, PAS CADENCÉ – MARCHÉ», donné par le commandant, les cadets avancent d'abord de 13 pas, puis complètent leur mouvement vers l'avant au 15^e pas en fléchissant le genou droit et en adoptant la position du garde-à-vous,
 - (2) le commandant d'escadron donne l'ordre d'exécuter «Le Salut général».
 - (3) «Le Salut général» est immédiatement suivi par l'hymne national «Ô Canada», chanté par les membres de l'escadron ou joué par le corps de musique; et
- g. **le départ** :
 - (1) après le salut, le dignitaire quitte le lieu du rassemblement,
 - (2) si le commandant d'escadron accompagne le dignitaire, il doit remettre au préalable le commandement de l'escadron au commandant adjoint.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS				NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE					
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS				PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.05				5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Commander un escadron pour le défilé en colonne de route.				6. MÉTHODES SUGGÉRÉES :	
2. CONDITIONS :				a. démonstration/explication/exécution/répétition; et	
a. éléments fournis :				b. participation des cadets.	
(1) un escadron en ligne,				7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
(2) défilé en colonne de route; et				8. RÉFÉRENCES :	
b. interdits : assistance.				a. A-PD-201-000/PT-001, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes; et	
3. NORME : Le cadet commandera un escadron pour le défilé en colonne de route en suivant les procédures appropriées :				b. Manuel de poche du niveau quatre.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :				9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	
Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
		Après avoir reçu la permission de défilé, le commandant salue, fait demi-tour et retourne à sa position.		Sans objet.	
«VERS LA DROITE, EN COLONNE DE ROUTE, À DROITE, TOURNEZ»	Cmd d'esc	L'escadron exécute le commandement reçu.	Les commandants de section et l'adjudant vont prendre leur position pour les déplacements en colonne de route.	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra participer à deux défilés en colonne de route à titre de personnel de parade.	
				12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.05 (suite)

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
«ESCA- DRON PAR LA GAUCHE, PAS CADENCÉ - MARCHE»	Cmd d'esc		
		Au premier endroit approprié dépassé le point H, le commandant effectue une conversion vers la gauche et l'escadron suit. Arrivé à la ligne de défilé, il fait une conversion vers la gauche et dirige l'escadron le long de la ligne.	
«PAR LA DROITE»	Cmd d'esc	L'adjudant-maître (guide de droite) prend position sur le flanc droit de façon à amener le rang arrière de l'escadron sur la ligne de défilé.	Commandement donné lorsque le commandant a terminé sa conversion.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.05 (suite)

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
«EN SUCCE- SION, PAR SECTION TÊTE À DROITE »	Cmd d'esc		Le commandant d'escadron prend soin de donner son commandement lorsqu'il atteint le point B.
«SECTION N° 1, TÊTE À DROITE »	Cmd de sect n° 1	Le commandant d'escadron et le commandant de section n° 1 saluent, les membres du peloton tournent la tête vers la droite.	L'adjudant-maître garde la tête vers l'avant pour guider le peloton n° 1 sur la ligne de défilé. Le commandant de section prend soin de donner son commandement lorsque le commandant d'escadron atteint le point C. Les commandants des sections suivantes donnent le même commandement. Les sections exécutent le commandement.
«EN SUCCE- SION, PAR SECTION FIXE »	Cmd d'esc		Commandement donné lorsque le commandant d'escadron atteint le point D.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

EXERCICE MILITAIRE : 401.05 (suite)

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
«SECTION N° 1 – FIXE »	Cmd de sec 1	Le commandant d'escadron et le commandant de section cessent de saluer, les membres de la section ramènent la tête vers l'avant.	Commandement donné lorsque la section en entier a dépassé le point D. Les commandants de section connaissent la largeur du front de leur section et le nombre de pas nécessaires.
«PAR LA GAUCHE »	Cmd d'esc	Le commandant d'escadron fait une conversion à gauche au point F, et l'escadron suit.	Commandement donné lorsque le commandant amorce sa conversion. Lorsqu'il atteint le point G, le commandant fait une conversion à gauche, dirigeant son escadron sur la ligne de revue.
«ESCA- DRON MARQUEZ LE PAS »	Cmd d'esc	L'escadron marque le pas, les autres troupes continuent d'avancer jusqu'à leur position initiale, puis marquent le pas.	Si l'escadron est bien entraîné à conserver les intervalles appropriés, on peut donner le commandement «HALTE» seulement lorsque celui-ci arrive à sa position initiale.
«ESCA- DRON HALTE»	Cmd d'esc	L'escadron s'arrête.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.05 (suite)**

Comman- dement	Donné par	Exécution	Observations
«ESCA- DRON VERS L'AVANT, À GAUCHE, TOUR- NEZ »	Cmd d'esc	L'escadron tourne à gauche.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
EXERCICE MILITAIRE : 401.06	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les procédures d'inspection de l'escadron. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : un escadron; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. démonstration/explication/exécution/répétition; et b. correction individuelle.	
3. NORME : Le cadet identifiera les procédures d'inspection de l'escadron.	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. lorsque le commandant d'escadron décide d'inspecter son escadron, il donne le commandement «SECTION N° 1 – FIXE; LES AUTRES, EN PLACE REPOS». Il inspecte alors l'escadron, en commençant par la section n° 1. En général, le commandant adjoint, l'adjudant-maître et le commandant de section accompagnent le commandant d'escadron au cours de l'inspection;	8. RÉFÉRENCES : a. A-PD-201-000/PT-001, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes; et b. Manuel de poche du niveau quatre.	
b. au moment où le commandant d'escadron s'approche de la section qui a reçu l'ordre de demeurer au garde-à-vous, le commandant de section tourne à droite et va prendre position à trois pas en avant du guide de section et rend compte de l'état des effectifs. Les autres commandants de section surveillent le commandant d'escadron et, lorsqu'il commence l'inspection du rang arrière de la section précédente, ils font demi-tour de façon à faire face à leur section, donnent l'ordre à leur section de se mettre au garde-à-vous, tournent à gauche et vont se placer à trois pas en avant de leur guide où ils rencontrent le commandant d'escadron à son arrivée et font rapport de l'état de l'effectif de leur section;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
c. si le commandant d'escadron ne désire pas faire l'inspection, il donne l'ordre aux commandants de section de le faire eux-mêmes. Les sergents de section accompagnent les commandants de section pendant leur inspection;	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra identifier les procédures d'inspection.	
	12. REMARQUES : L'officier commandant de l'escadron peut modifier la composition du groupe d'inspection afin d'inclure des visiteurs ou invités spéciaux.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****EXERCICE MILITAIRE : 401.06 (suite)**

- d. après l'inspection de la section, le commandant de section retourne prendre position au centre et face à sa section et donne l'ordre de fermer les rangs et d'adopter la position en place repos, après quoi il fait demi-tour de façon à faire face de nouveau vers le front, adopte la position en place repos et attend de recevoir de nouveaux ordres du commandant d'escadron;
- e. lorsque l'inspection est terminée, le commandant d'escadron donne le commandement «ESCADRON – GARDE-À-VOUS» puis :
 - (1) il remet le commandement de l'escadron au commandant adjoint,
 - (2) il donne aux commandants de section l'ordre de quitter leur poste et remet le commandement de l'escadron à l'adjudant-maître,
 - (3) il donne l'ordre au commandant adjoint et à l'adjudant-maître de quitter les rangs et donne aux commandants de section l'ordre de se charger de leur section; ou
 - (4) il dirige lui-même l'exercice de l'escadron.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTIONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

SOMMAIRE

OBJECTIFS DE RENDEMENT

**NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 402 – INSTRUCTION DE L'EXERCICE
RENDEMENT : ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE**

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 35 minutes. * temps alloué durant l'entraînement obligatoire des niveaux 1 et 2.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
INSTRUCTION DE L'EXERCICE : 402.03	5. DURÉE : Temps alloué durant l'entraînement obligatoire des niveaux 1 et 2.	
1. OBJECTIF : Enseigner une leçon d'exercice militaire de 35 minutes.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Participation des cadets.	
2. CONDITIONS :	7. OBSERVATIONS : Chaque cadet devra enseigner une leçon d'exercice en accord avec l'enseignement reçu au niveau trois, dans l'A-CR-CCP-268/PH-002, OREN 402.	
a. éléments fournis :	8. RÉFÉRENCES :	
(1) aides à l'instruction,	a. A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes; et	
(2) références,	b. Manuel de poche de niveau trois.	
(3) classe, et	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
b. interdits : assistance.	Sans objet.	Sans objet.
3. NORME : Le cadet enseignera une leçon d'exercice de 35 minutes à une classe de cadets de niveau 1 ou niveau 2 en :	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra enseigner une leçon d'exercice de 35 minutes.	
a. démontrant un niveau supérieur d'apparence et de comportement;	12. REMARQUES :	
b. planifiant soigneusement chaque démonstration;	a. l'accent, lors de l'évaluation, doit être mis sur la bonne préparation des cadets car ils enseigneront aux cadets de niveaux 1 et 2;	
c. corrigeant les erreurs dès qu'elles se produisent;	b. les mouvements à être enseignés se trouvent dans les plans de cours de niveaux 1 et 2; et	
d. utilisant un vocabulaire de mots courts et concis;	c. chaque cadet recevra une courte évaluation après sa présentation.	
e. aidant les cadets sans les pousser ou les frapper;		
f. accordant de courtes périodes de repos;		
g. utilisant une formation appropriée à l'enseignement de l'exercice; et		
h. utilisant des aides à l'instruction si nécessaire.		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTIONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

SOMMAIRE

OBJECTIFS DE RENDEMENT

**NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 404 – CITOYENNETÉ
RENDEMENT : ASSISTER DANS L'ORGANISATION ET LA DIRECTION DE DEUX ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES**

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Écrire deux notes de service.	3
02	Identifier les devoirs d'un président d'assemblée.	2
TOTAL		5

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE		PRÉCISION SUR LE COURS	
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS			
CITOYENNETÉ : 404.01		5. DURÉE : Trois périodes de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Écrire deux notes de service.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : sans objet; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet devra écrire deux notes de service incluant :</p> <p>a. l'en-tête «NOTE DE SERVICE»;</p> <p>b. la date et le lieu;</p> <p>c. le nom et le poste du destinataire;</p> <p>d. le sujet;</p> <p>e. la/les références;</p> <p>f. le message;</p> <p>g. le groupe signature;</p> <p>h. les pièces jointes ou annexes; et</p> <p>j. la liste de distribution.</p> <p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :</p> <p>a. mettre l'accent sur l'importance de garder par écrit, en filière, tout ce qui est officiel, avec signatures, dates, etc.;</p> <p>b. une note de service est surtout utilisée pour les situations suivantes :</p> <p>(1) demande d'équipement/de services,</p>	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : <p>a. exposé;</p> <p>b. démonstration; et</p> <p>c. participation des cadets.</p>		
	7. OBSERVATIONS : Les cadets de niveau 4 devront utiliser des notes de service lorsqu'ils auront à communiquer avec d'autres membres de l'escadron.		
	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du niveau quatre.		
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
Sans objet.		Sans objet.	
11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet devra rédiger deux notes de service.			
12. REMARQUES : Les officiers devraient insister afin que les cadets utilisent des notes de service à toutes les fois qu'ils doivent communiquer des renseignements de façon «OFFICIELLE».			

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

CITOYENNETÉ : 404.01 (suite)

- (2) registre de décisions/confirmation,
- (3) réservations/planification de réunion, et
- (4) proposition de changements/modificatifs;
- c. différence entre une note de service et une lettre; et
- d. les cadets doivent recevoir l'autorisation de l'OENT ou du commandant avant de contacter officiellement des autorités extérieures à l'escadron.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISION SUR LE COURS	
CITOYENNETÉ : 404.02	5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les devoirs d'un président d'assemblée. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) un ordre du jour, (2) un quorum, (3) une salle de cours; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. exposé; et b. performance.	
3. NORME : Le cadet devra identifier correctement les devoirs d'un président d'assemblée incluant : a. la préparation d'une réunion : (1) l'ordre du jour; (2) l'avis de convocation;	7. OBSERVATIONS : La bonne communication est nécessaire afin d'améliorer la coopération dans une organisation. Une réunion favorise la coopération en permettant l'échange d'idées.	
b. la présence des participants et le quorum; c. l'ouverture d'une réunion : (1) à l'heure prévue, (2) types d'ouverture d'une réunion;	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du niveau quatre.	
d. déroulement d'une réunion; e. rédaction du procès-verbal;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
f. résolutions;	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra répondre à des questions portant sur le sujet.	
	12. REMARQUES : Les escadrons devraient offrir assez d'opportunités à leurs cadets de prendre part aux activités d'un comité au cours de l'année d'entraînement (activités sociales, recrutement, financement, etc.).	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****CITOYENNETÉ : 404.02 (suite)**

g. votes :

- (1) vote assis et levé,
- (2) vote par appel nominatif,
- (3) vote secret;

h. rapports; et

j. clôture d'une assemblée.

4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :

- a. le président d'assemblée a le devoir de s'assurer que tous les préparatifs sont faits;
- b. **l'avis de convocation** devrait indiquer le lieu, la date et l'heure ainsi que les points de discussions principaux;
- c. **l'ordre du jour** est la liste des points de discussion d'une réunion. Il est habituellement diffusé avant la tenue de la réunion afin d'aider les participants dans leur participation;
- d. **le quorum** désigne le nombre minimum de membres présents, exigé pour qu'une assemblée puisse valablement délibérer. Il correspond toujours à la majorité des membres en règle;
- e. le président doit accomplir les tâches suivantes :
 - (1) commencer la réunion à temps,
 - (2) annoncer les questions inscrites à l'ordre du jour,
 - (3) diriger la réunion,
 - (4) présenter les interlocuteurs,
 - (5) limiter la durée de leur intervention,

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

CITOYENNETÉ : 404.02 (suite)

- (6) formuler et mettre aux voix toutes les propositions valables qui ont été appuyées, et donner le résultat du vote.
 - (7) s'assurer que les propos ne s'éloignent pas du sujet,
 - (8) faire respecter la discipline,
 - (9) savoir reconnaître ceux qui ont droit de parole et le leur accorder,
 - (10) prendre une décision rapide et juste dans le cas des rappels au règlement,
 - (11) être juste et impartial,
 - (12) éviter d'adresser des remontrances, de se montrer autoritaire et de donner des opinions personnelles,
 - (13) organiser les programmes,
 - (14) nommer les comités,
 - (15) lever la séance à l'heure prévue,
 - (16) signer les procès-verbaux, et
- f. le procès-verbal d'une réunion est essentiellement un compte rendu officiel de ce qui a été dit et fait au cours de l'assemblée.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTIONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

SOMMAIRE

OBJECTIFS DE RENDEMENT

**NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 405 – ÉDUCATION PHYSIQUE
RENDEMENT : ASSISTER LE PERSONNEL DE L'ESCADRON DANS LA CONDUITE DE SPORTS D'ÉQUIPE OU DU PEPCA**

A. PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Participer à une discussion portant sur le programme de sports de l'escadron.	1
02	Décrire les tâches d'un officiel de sport.	1
03	Énumérer les règlements d'un sport d'équipe.	1
04	Assister le personnel de l'escadron dans la conduite de sports d'équipe ou du PEPCA.	2
TOTAL		5

B. ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE COMPLÉMENTAIRE

- a. PEPCA en accord avec les références; et
- b. un minimum d'une activité sportive d'équipe par escadron durant l'année d'entraînement.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
ÉDUCATION PHYSIQUE : 405.01	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Participer à une discussion portant sur le programme de sports des cadets pour le niveau quatre.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. participation des cadets; et b. discussion.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : sans objet.	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
3. NORME : Le cadet participera à une discussion portant sur le programme de sports de niveau 4 en abordant les sujets suivants : a. l'importance de la bonne forme physique; b. l'importance de l'échauffement et comment effectuer les exercices d'étirement; c. les normes pour le programme d'effcience physique des cadets de l'air; d. l'organisation de sports d'équipe; et e. l'arbitrage.	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du niveau quatre.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. techniques d'échauffement : (1) jambes, (2) bras, (3) cou, et (4) torse; b. l'importance de la consommation d'eau avant de participer à un événement sportif;	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
	12. REMARQUES : a. mettre l'accent sur les exercices d'échauffement; et b. le Programme Jeunesse en Forme Canada (PJFC) a été remplacé en 1993 par le gouvernement canadien. Les cadets de l'air continueront toutefois à utiliser le PJFC avec les mêmes normes de performance car ce programme est plus facile à utiliser avec des groupes plus nombreux. Toutefois, le gouvernement ne produit plus les écussons du PJFC ni les les cartes sur lesquelles les résultats étaient compilés, donc lesescadrons compileront les résultats sur la fiche incluse dans le Manuel de poche. Les cadets pourront aussi avoir accès aux mêmes écussons d'uniforme pour marquer la réussite d'un niveau.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

ÉDUCATION PHYSIQUE : 405.01 (suite)

- c. le refroidissement;
- d. expliquer ce que le PEPCA est (anciennement PJFC) et comment les cadets de niveau 4 seront impliqués dans son application (programme et charte des progrès); et
- e. expliquer comment les cadets de niveau 4 seront impliqués dans l'application des sports d'équipe pour les niveaux 1, 2 et 3.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
ÉDUCATION PHYSIQUE : 405.02	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Décrire les tâches d'un officiel de sport. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : papier et crayon; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet doit sans se tromper énumérer quatre des fonctions d'un officiel. 4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. qu'est-ce qu'un officiel; b. fonctions d'un officiel; et c. les différentes tâches des officiels : (1) coordonnateur, (2) arbitre, (3) juge de ligne, (4) juge de but, (5) chronométrateur/marqueur, (6) etc.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. exposé; et b. discussion.	
	7. OBSERVATIONS : La présente leçon aide le cadet quand il est appelé à remplir les fonctions d'officiel lors d'une activité sportive.	
	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Voir l'énoncé de la norme.		
12. REMARQUES : L'instructeur distribuera une photocopie de la liste des règlements associés à un sport.		

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
ÉDUCATION PHYSIQUE : 405.03	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Énumérer les règlements d'un sport d'équipe. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet énumérera les règlements d'un sport d'équipe incluant : a. la durée d'une rencontre; b. le nombre de participants; c. les punitions; d. la durée des rotations; et e. les règlements «locaux». 4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. tous les sports choisis devraient être adaptés pour maximiser la participation des cadets. Ces derniers ne devraient s'asseoir qu'au besoin. b. s'assurer de favoriser une participation juste des cadets. Par exemple, le nombre de cadets sur le terrain, rotations de niveau 1 contre niveau 1, etc.; et c. modifier les règlements au besoin pour rendre le tout plus intéressant. Par exemple, 4 points au lieu de 1 pour un panier compté par un cadet de niveau 1.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé. 7. OBSERVATIONS : Cette leçon aidera le cadet lorsqu'il sera appelé à officier lors d'une rencontre sportive.	
	8. RÉFÉRENCES : a. telles que fournies par l'instructeur; et b. Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
	12. REMARQUES : Le sport d'équipe sera déterminé par l'OENT et l'instructeur.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
ÉDUCATION PHYSIQUE : 405.04	5. DURÉE : Une activité sportive (2 périodes).	
1. OBJECTIF : Assister le personnel de l'escadron dans la conduite de sports d'équipe ou du PEPCA.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Participation des cadets.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : une activité sportive; et b. interdits : assistance.	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
3. NORME : Le cadet assistera le personnel de l'escadron dans la conduite de sports d'équipe ou du PEPCA en : a. agissant comme arbitre, juge de ligne, chronométrateur, ou marqueur; ou b. dirigeant la séance de réchauffement; ou c. procurant le support logistique avant et après l'événement; et d. effectuant toute autre tâche requise par le personnel.	8. RÉFÉRENCES : a. divers livres de règlements sportifs; et b. Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet..
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Le cadet devra identifier quatre règlements différents relatifs au sport auquel il participera comme officiel.	
	12. REMARQUES : a. le coordonnateur doit s'assurer avant le début de la rencontre que les cadets possèdent les connaissances requises pour effectuer leurs tâches; b. une rencontre devrait être organisée entre les cadets choisis, les officiels et le coordonnateur afin de passer en revue les différents règlements; et c. le cadet ne sera pas évalué sur son rendement comme officiel, mais devra par contre participer à une réunion après la rencontre sportive, qui sera présidée par le coordonnateur.	

CHAPITE 4 : DESCRIPTIONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

SOMMAIRE

OBJECTIFS DE RENDEMENT

**NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 406 – MIEUX VIVRE
RENDEMENT : MENER UNE VIE Saine ET SÉCURITAIRE.**

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Mener une vie saine et sécuritaire (conférenciers).	3
02	Écrire un curriculum vitae.	3
TOTAL		6

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
MIEUX-VIVRE : 406.01	5. DURÉE : Trois périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Mener une vie saine et sécuritaire.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Conférenciers invités.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : une situation au cours de laquelle le cadet pourra utiliser ses connaissances; et b. interdits : assistance.	7. OBSERVATIONS : Il est important que le cadet connaisse les principes qui caractérisent une vie saine et sécuritaire afin qu'il puisse les appliquer à la maison.	
3. NORME : Le cadet mènera une vie saine et sécuritaire en : a. appliquant les principes d'hygiène personnelle et de nutrition; b. observant les règles à suivre pour la prévention des incendies; c. se conformant aux règlements des cadets concernant l'usage des drogues; et	8. RÉFÉRENCES : a. telles que fournies par les conférenciers; et b. Manuel de poche du niveau quatre.	
d. identifiant les dangers que représentent pour la santé l'utilisation légale ou illégale des drogues et les effets néfastes du tabagisme.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Conférenciers invités.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : a. conférences; et b. photocopies.
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. les principes de l'hygiène personnelle et la bonne nutrition; b. règlements régissant la prévention des incendies; et c. les règlements régissant l'usage des drogues chez les cadets.	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Aucun contrôle de rendement.	
	12. REMARQUES : a. ces leçons devraient être enseignées par des conférenciers invités; b. si aucun conférencier n'est disponible, la leçon devrait être enseignée par un officier; c. ce cours est à caractère éducatif seulement, il ne devrait pas être axé sur une approche morale; et d. ne couvrir que les règlements, ne pas dire au cadet comment vivre sa vie.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
MIEUX-VIVRE : 406.02	5. DURÉE : Trois périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Écrire un curriculum vitae. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet va, en accord avec les références, écrire un curriculum vitae incluant : a. la partie identification; b. le poste désiré; c. la formation et l'expérience de travail; d. les informations personnelles (élément optionnel); e. les références. 4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. la partie identification : – nom, – adresse, – numéro de téléphone, – numéro d'assurance sociale (optionnel), – date de naissance (optionnel), – nationalité (optionnel) – langues parlées et écrites; b. présenter les informations les plus récentes en premier en allant vers les plus anciennes;	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : a. exposé; et b. participation des cadets.	
	7. OBSERVATIONS : Les cadets de niveau quatre sont à l'âge où ils commencent à chercher des emplois à temps partiel ou d'été.	
	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Aucune évaluation.	
	12. REMARQUES : L'instructeur peut demander aux cadets d'écrire leur propre CV ou d'en créer un fictif.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

MIEUX-VIVRE : 406.02 (suite)

- c. très souvent les informations contenues dans le CV sont les seules disponibles pour l'employeur, il faut donc être clair, concis tout en étant complet;
- d. la présentation du CV doit être parfaite car il est votre carte d'introduction à l'employeur potentiel;
- e. il doit être dactylographié ou imprimé sur du papier 8-1/2 × 11; et
- f. une attention toute particulière doit être portée à la grammaire.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTIONS
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

SOMMAIRE
OBJECTIFS DE RENDEMENT

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 408 – LEADERSHIP
RENDEMENT : COMMANDER ET DIRIGER DES CADETS

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Discuter de moral et d'esprit de corps.	1
02	Discuter d'entrevue et d'orientation.	2
03	Discuter des entrevues ayant trait au rendement.	1
04	Identifier les étapes pour la planification d'une activité.	2
05	Planifier une activité de groupe.	3
TOTAL		9

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISION SUR LE COURS	
LEADERSHIP : 408.01	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Discuter de moral et d'esprit de corps. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé/discussion.	
3. NORME : Le cadet discutera de moral et d'esprit de corps en identifiant : a. le moral au sein du groupe et ses exigences de base; b. les attitudes qui sont à la base du moral; et c. la différence entre le moral et l'esprit de corps.	7. OBSERVATIONS : Un leader sera en meilleure position pour atteindre les buts fixés par l'escadron s'il comprend ce qui affecte le moral.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. le moral est un «état d'esprit». Il influence directement le rendement et l'efficacité des individus et indirectement ceux de l'organisme; b. le haut moral d'un groupe réside tout simplement dans la conscience de bien-être de chacun de ses membres, au sein d'un organisme de cadet; les exigences pour l'obtenir se traduisent de la façon suivante :	8. RÉFÉRENCES : a. PFC 131(2); et b. Manuel de poche du niveau quatre.	
(1) objet commun, (2) leadership, (3) discipline, (4) respect de soi, (5) fierté.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Aucune évaluation.	
	12. REMARQUES : Il serait préférable que cette discussion soit dirigée par un officier.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

LEADERSHIP : 408.01 (suite)

- (6) esprit de camaraderie,
- (7) confiance mutuelle,
- (8) bien-être des cadets,
- (9) confort et bien-être;

c. les attitudes qui sont à la base du moral : le leader doit considérer toute la série d'attitudes qui forment le moral. L'état du moral des cadets est en tout temps fonction des facteurs suivants qui peuvent servir d'indicateurs :

- (1) l'attitude envers le mouvement des cadets,
- (2) l'attitude envers eux-mêmes,
- (3) l'attitude envers les collègues,
- (4) l'attitude envers le leader;

d. esprit de corps :

- (1) l'esprit de corps se rattache au moral et se définit sommairement comme la fierté individuelle d'appartenir à un organisme ou une unité particulière.
- (2) l'esprit de corps inculqué sera directement fonction de la mesure dans laquelle le chef respecte ces exigences.
- (3) l'esprit de corps est dynamique en soi et découle du bon moral des membres de l'escadron. Il s'alimente du désir d'excellence, désir que constitue la détermination d'un escadron en particulier à briller par son rendement et à surpasser dans ces tâches précises tous les autres escadrons. L'esprit de corps s'illustre par un comportement et une tenue généralement exemplaires, des signes extérieurs d'harmonie, une bonne discipline, une organisation efficace et de la fierté relative aux compétences dont jouit l'unité en question.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS			
LEADERSHIP : 408.02		5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Discuter d'entrevue et d'orientation.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : sans objet; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet discutera d'entrevue et d'orientation en identifiant :</p> <p>a. le but des entrevues;</p> <p>b. les occasions propices à l'entrevue;</p> <p>c. le but de l'orientation;</p> <p>d. les occasions propices à l'orientation;</p> <p>e. les objectifs de l'orientation;</p> <p>f. les conseils pratiques à l'intention de l'orientation; et</p> <p>g. les erreurs courantes.</p> <p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :</p> <p>a. l'entrevue que l'on accorde à une personne constitue une forme de communication visant à la guider, à l'aider ou à la comprendre. La personnalité des participants influe sur l'entrevue; il n'existe donc pas de formule qui en garantisse le succès. Il importe cependant de décrire quelques situations dont la nature exige que le chef dirige lui-même l'entrevue;</p> <p>b. les occasions propices à l'entrevue;</p> <p>(1) à l'arrivée d'un nouveau cadet,</p>	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Discussion/exposé.		
	7. OBSERVATIONS : Les techniques de l'entrevue et de l'orientation se prêtent bien à l'obtention de renseignements sur le cadet et son travail.		
	8. RÉFÉRENCES :		
	<p>a. PFC 131(2); et</p> <p>b. Manuel de poche du niveau quatre.</p>		
9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :		10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
Sans objet.		Sans objet.	
11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.			
12. REMARQUES : Il serait préférable que cette leçon soit enseignée par un officier.			

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****LEADERSHIP : 408.02 (suite)**

- (2) pour informer des progrès,
- (3) les tâches à effectuer,
- (4) au départ d'un cadet;
- c. l'orientation, c'est discuter avec un subalterne des problèmes qui le préoccupent dans le but de trouver une solution. Contrairement à l'entrevue, l'orientation offre certaines techniques et certains principes qui peuvent servir de guide à l'orienteur. Une fois ces techniques et ces principes acquis, l'orienteur doit développer son habileté par la pratique. Bien entendu, il doit avoir la confiance des gens qu'il oriente; il lui faut donc leur témoigner un intérêt véritable et faire preuve de compréhension;
- d. les occasions propices à l'orientation :
 - (1) aux fins de reprise,
 - (2) les problèmes;
- e. les objectifs de l'orientation :
 - (1) conseiller,
 - (2) rassurer,
 - (3) communiquer,
 - (4) diminuer la tension émotionnelle,
 - (5) éclaircir l'esprit,
 - (6) réorienter;
- f. conseils pratiques à l'intention de l'orienteur :
 - (1) déterminer à l'avance le but de la séance,

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

LEADERSHIP : 408.02 (suite)

- (2) se préparer et établir un plan d'action,
- (3) conduire l'orientation à l'écart, loin de toute distraction,
- (4) avoir à cœur les intérêts du cadet et respecter sa personnalité,
- (5) lui inspirer confiance afin de le mettre à son aise,
- (6) entretenir la conversation mais ne pas la dominer,
- (7) éviter les questions qui exigent simplement un oui ou un non comme réponse,
- (8) éviter les questions portant sur ses raisons d'agir, car le cadet se retranchera dans le défensive,
- (9) se garder d'exprimer un point de vue ou une opinion,
- (10) connaître la limite de ses propres capacités,
- (11) s'abstenir de donner des conseils arbitraires.
- (12) s'abstenir de porter un jugement sur la valeur de son exposé,
- (13) éviter de trop diriger le dialogue,
- (14) ne pas s'éloigner du sujet de conversation trop longtemps,
- (15) terminer la séance sur une note positive,
- (16) rédiger un compte rendu des renseignements obtenus, des impressions retenues et de ses interprétations,
- (17) garder le tout pour soi,
- (18) suivre l'affaire d'une manière discrète.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
LEADERSHIP : 408.03	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Discuter des entrevues ayant trait au rendement.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé/discussion.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance.	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
3. NORME : Le cadet discutera des entrevues ayant trait au rendement en identifiant les moyens aidant à développer la formation des équipiers tels que : a. mettre en valeur les points forts; b. ne pas chercher une formule magique; c. faire état des progrès; d. être explicite; e. remédier aux mauvaises habitudes; f. faire porter la critique sur la tâche; g. poser des questions; h. ne pas critiquer un cadet pour des fautes qu'il ne saurait éviter; j. ne pas essayer de faire de l'esprit; et k. ne pas discuter.	8. RÉFÉRENCES : a. PFC 131(2); et b. Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Aucun contrôle.	
	12. REMARQUES : Il serait préférable que cette leçon soit enseignée par un officier.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

LEADERSHIP : 408.03 (suite)

4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :

- a. le leader discutera en toute franchise avec ses subordonnés de la qualité de leur rendement et leur prodiguera toute l'aide pouvant leur permettre de remédier à certaines faiblesses d'une nature particulière. Tous les leaders connaissent leur responsabilité dans ce domaine, mais certains s'y soustraient parce qu'il leur répugne de formuler des critiques. Reprendre quelqu'un même dans un but positif n'est certes pas une tâche agréable, mais ce n'est pas une raison suffisante pour que le leader se dérobe à ses responsabilités;
- b. on ne rend pas service à un cadet en atténuant ses échecs. Tôt ou tard, il lui faudra regarder les choses en face; il ne saura pas gré à son leader de l'avoir laissé croire que tout allait bien, pour le punir par la suite en raison de son incompétence;
- c. plus les entretiens sur le rendement seront fréquents, meilleurs seront les résultats. Il est facile de profiter des rencontres quotidiennes pour parler tout bonnement au cadet de son travail sans abuser de la louange ou de la critique. Il convient alors de s'en tenir à des indicents particuliers dont les détails sont frais à l'esprit; et
- d. le leader qui s'abstient de critiquer pour ne blesser personne voit son caractère s'aigrir et il devient très exigeant. Une erreur quelconque et souvent de peu d'importance lui fera perdre son sang-froid et il sera porté à faire preuve d'une sévérité excessive envers un subordonné. Il n'y a aucun doute qu'une telle façon d'agir, sous le coup de la colère, n'aidera pas le subordonné qui en viendra à détester son leader.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
LEADERSHIP : 408.04	5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les étapes pour la planification d'une activité. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet identifiera les étapes de la planification d'une activité incluant : a. le SMEAC (les 5 «W»); b. la délégation de responsabilités; c. la réunion de planification; d. la supervision; e. la rétroaction; et f. la présentation d'un rapport. 4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. SMEAC : (1) situation, (2) mission, (3) exécution, (4) administration, (5) commandement/contrôle;	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
	7. OBSERVATIONS : Les cadets devraient être avertis qu'ils auront à planifier une activité à l'OCOM 408.05.	
	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
	12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

LEADERSHIP : 408.04 (suite)

b. **5 «W» :**

- (1) what/quoi?
- (2) when/quand?
- (3) where/où?
- (4) who/qui?
- (5) why/pourquoi?

- c. horaire/échéanciers;
- d. déléguer et superviser;
- e. l'importance de tout écrire; et
- f. le contenu du rapport final.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
LEADERSHIP : 408.05	5. DURÉE : Trois périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Planifier une activité de groupe.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Participation des cadets.	
2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance.	7. OBSERVATIONS : Les cadets de niveau quatre doivent souvent préparer des activités pour leurs équipiers.	
3. NORME : Le cadet planifiera une activité de groupe, incluant : a. un SMEAC (les 5 «W»); b. la délégation de responsabilités; c. la tenue d'une réunion; d. la supervision; e. la rétroaction; et f. le rapport final.	8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
	12. REMARQUES : a. l'instructeur peut former des petits groupes de deux cadets; et b. demeurer à la disposition des cadets.	

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 409 – TECHNIQUES D'INSTRUCTION
RENDEMENT : ENSEIGNER UNE LEÇON DE 35 MINUTES

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Identifier les types de cas difficiles.	1
02	Décrire la méthode de l'exposé didactique.	1
03	Décrire la méthode démonstration/application.	1
04	Identifier les conseils pour la préparation de leçons.	1
05	Préparer une leçon de 35 minutes.	3
06	Enseigner une leçon de 35 minutes.	
TOTAL		7/*

* temps alloué durant l'entraînement obligatoire des niveaux 1 et 2.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
<p align="center">TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.01</p>	<p>5. DURÉE : Une période de 35 minutes.</p>	
<p>1. OBJECTIF : Identifier les types de cas difficiles.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : sans objet; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet identifiera les types de cas difficiles incluant :</p> <p>a. celui qui apprend vite;</p> <p>b. l'élève lent;</p> <p>c. l'élève timide;</p> <p>d. le bavard;</p> <p>e. le critiqueur;</p> <p>f. le Jos Connaisseur;</p> <p>g. le flagorneur; et</p> <p>h. l'aiguilleur.</p> <p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :</p> <p>a. celui qui apprend vite :</p> <p>(1) le premier à finir,</p> <p>(2) peut finir par trouver son travail facile,</p> <p>(3) lui assigner des travaux supplémentaires qui lui seront profitables,</p> <p>(4) lui demander d'aider les élèves plus lents;</p>	<p>6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.</p>	
	<p>7. OBSERVATIONS : Pour réussir son enseignement, il est nécessaire que l'instructeur sache qu'il peut avoir affaire à des cas difficiles.</p>	
	<p>8. RÉFÉRENCES :</p> <p>a. A-CR-CCP-913/PT-001, Cadre des instructeurs de cadets, Centre d'instruction, Méthode d'instruction; et</p> <p>b. Manuel de poche du niveau quatre.</p>	
	<p>9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :</p> <p>Sans objet.</p>	<p>10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :</p> <p>Sans objet.</p>
	<p>11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet devra répondre à des questions portant sur le sujet.</p>	
	<p>12. REMARQUES : Afin de rendre cette leçon plus vivante, l'instructeur peut demander à quelques cadets d'agir à titre d'un des cas difficiles décrits dans cette leçon.</p>	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.01 (suite)**

- b. l'élève lent :
- (1) finit toujours le dernier,
 - (2) déterminer la cause de sa lenteur,
 - (3) il faut s'assurer qu'il accepte l'aide comme un privilège et non comme une punition;
- c. le timide :
- (1) choisit de s'asseoir à l'arrière de la classe,
 - (2) l'encourager à s'exprimer et à participer aux activités sociales,
 - (3) trouver les domaines qui l'intéressent vivement ou sur lesquels il est bien documenté, cela peut diminuer sa gêne;
- d. le bavard :
- (1) intarissable et fastidieux;
 - (2) toujours prêt à exprimer son point de vue et si on le laisse faire, profite de toute question pour faire un discours,
 - (3) relativement inoffensif,
 - (4) l'aider à se corriger en lui posant des questions qui demandent des réponses concises et explicites;
- e. le critiqueur :
- (1) s'élève contre tout,
 - (2) régler ses plaintes ou y faire droit si c'est possible.
 - (3) abonder dans son sens, ce qui le laisse souvent bouche cousue,

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.01 (suite)

(4) ne jamais se laisser entraîner dans une discussion personnelle et enflammée avec lui;

f. le Jos Connaissant :

(1) aussi antipathique que le bavard et le critiqueur,

(2) se considère un spécialiste dans tous les sujets traités et ne se gêne pas pour exprimer son opinion de façon choquante,

(3) déterminer s'il s'y connaît réellement ou s'il n'est qu'un simulateur,

(4) il s'effondrera sous la pression de questions serrées,

(5) s'il s'y connaît vraiment il vaut la peine de le conseiller;

g. le flagorneur :

(1) il opine du bonnet chaque fois qu'un point est établi,

(2) en dehors des cours, il s'empresse de façon exagérée,

(3) lui faire comprendre que seul le mérite est l'élément décisif de la réussite ou de l'échec;

h. l'aiguilleur :

(1) dans le temps de le dire, il a détourné la classe et l'instructeur de l'élément principal de la leçon vers un point secondaire,

(2) se méfier de ses questions,

(3) il compte sur le désir instinctif qu'éprouve tout instructeur d'impressionner par l'étalage de ses connaissances et son expérience; et

j. éviter de cataloguer : se garder de classer les élèves. Plus souvent qu'autrement, l'élève qui pose des problèmes appartient à deux catégories ou plus. Il faut considérer chaque cas difficile individuellement.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE			
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.02		5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Décrire la méthode de l'exposé didactique. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet décrira la méthode de l'exposé didactique, incluant : a. préparation; b. comment faire un exposé; et c. avantages et inconvénients. 4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. préparation : (1) débute bien avant le moment de présenter le cours, (2) l'instructeur doit considérer la nature des élèves, (3) l'exposé doit être étayé suffisamment au moyen de matériel visuel, faisant appel à un autre sens que le seul sens de l'ouïe, (4) après avoir terminé l'ébauche puis la rédaction du plan de leçon, l'instructeur devrait repasser son exposé pour acquérir plus d'assurance; b. comment faire un exposé : (1) favoriser les termes simples aux termes complexes, (2) ne pas employer un français de qualité inférieure,	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.		
	7. OBSERVATIONS : Chaque instructeur doit pouvoir utiliser la méthode didactique pour aider les élèves à atteindre les objectifs des leçons. Il doit savoir comment préparer une leçon.		
	8. RÉFÉRENCES : a. A-CR-CCP-913/PT-001; et b. Manuel de poche du niveau quatre.		
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Exposé impromptu d'une minute.	
11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.			
12. REMARQUES : Chaque cadet devra répondre à des questions portant sur le sujet.			

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.02 (suite)**

- (3) clairement définir chaque nouveau terme technique complexe,
- (4) préférer les termes précis aux termes généraux,
- (5) utiliser des phrases de différentes longueurs;

c. avantages et inconvénients de l'exposé :

- (1) l'exposé permet à l'instructeur de présenter plusieurs idées dans un laps de temps relativement court. Les faits et les idées structurées logiquement peuvent être exprimés avec concision et dans un style rapide. L'exposé est sans aucun doute la méthode d'enseignement la plus économique sous le rapport du temps qu'il faut pour présenter une tranche de matière donnée, mais il peut se révéler moins efficace si l'on prend pour critère la réalisation des objectifs d'instruction,
- (2) l'exposé est particulièrement indiqué pour présenter un sujet; l'instructeur y donne les renseignements de base afin que tous les cadets aient les connaissances essentielles pour aborder la matière. L'exposé permet alors à l'instructeur qui adresse à des cadets ayant des niveaux de connaissance différents, d'enseigner à tous les principes et faits essentiels. L'exposé est une méthode utile pour enseigner à des groupes importants, s'il est accompagné, toutes les fois que c'est possible, de matériel visuel et, au besoin, d'un système de sonorisation,
- (3) l'exposé permet à l'instructeur de transmettre des renseignements que les cadets pourraient difficilement obtenir autrement, soit qu'ils ne disposent pas du temps suffisant pour faire des recherches, soit qu'ils ne peuvent consulter les ouvrages de référence,
- (4) l'exposé peut remplacer d'autre méthodes d'instruction de façon utile et efficace, un court exposé avant une démonstration peut expliquer la conduite et le but de celle-ci. Un exposé peut également préparer les cadets à une période de discussion en leur fournissant certaines données sur la matière à étudier.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.02 (suite)

- (5) même si cette méthode est utile dans les cas précités, elle comporte certains inconvénients :
 - (a) trop souvent elle exclut la participation des cadets et par conséquent, plusieurs d'entre eux laissent volontiers tout le travail à l'instructeur,
 - (b) l'apprentissage est un processus actif et l'exposé tend à encourager la passivité des cadets et leur dépendance à l'égard de l'instructeur,
 - (c) comme méthode d'instruction, l'exposé n'est pas toujours le plus efficace pour certains types d'apprentissage. Par exemple, les techniques d'expression, celles applicables au laboratoire d'idées et les habiletés motrices, s'acquièrent difficilement par des exposés; la pratique seule permet de les acquérir,
- (6) avec cette méthode, l'instructeur risque de ne pouvoir évaluer le progrès des cadets avant le prochain contrôle de rendement. Il peut ainsi, au cours d'une seule leçon, présenter sans le vouloir plus d'information que les cadets peuvent en assimiler, à moins d'effectuer des sondages durant la leçon,
- (7) beaucoup d'instructeurs éprouvent des difficultés à retenir l'attention de tous les cadets lorsqu'ils donnent un exposé qui s'étend sur toute la période. Pour que son exposé atteigne les objectifs visés, l'instructeur doit posséder une bonne technique d'expression et compléter son enseignement verbal à l'aide de matériel visuel.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISION SUR LE COURS	
TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.03	5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Décrire la méthode démonstration/application. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
3. NORME : Le cadet décrira la méthode démonstration/application incluant les principes élémentaires.	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : Principes élémentaires : a. explication; b. démonstration; c. exercices pratiques effectués par le cadet et surveillés par l'instructeur; et d. évaluation.	8. RÉFÉRENCES : a. A-CR-CCP-913/PT-001; et b. Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet devra répondre à des questions portant sur le sujet.	
	12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.04		5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les conseils pour la préparation de leçons. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet identifiera correctement les conseils pour la préparation de leçons incluant. a. le matériel; b. la participation des élèves; c. les objectifs; d. l'introduction; e. le matériel visuel; et f. la préparation. 4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. matière : (1) le contenu de la leçon permettra-t-il d'atteindre précisément les objectifs? (2) la matière est-elle suffisamment diversifiée pour stimuler et maintenir l'intérêt, permettre de modifier l'allure du cours et éviter l'ennui? (3) la matière contient-elle des généralisations hâtives, des appels à l'émotivité ou autres raisonnements fallacieux? (4) existe-t-il un entraînement logique entre un point étudié et le suivant?	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.		
	7. OBSERVATIONS : Sans objet.		
	8. RÉFÉRENCES : a. A-CR-CCP-913/PT-001, Techniques d'instruction – CIC; et b. Manuel de poche du niveau quatre.		
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.	
11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.			
12. REMARQUES : Sans objet.			

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.04 (suite)**

b. participation des cadets :

- (1) le plan de leçon comprend-il des activités valables qui aideront les cadets à atteindre les objectifs, p. ex., le cadet doit-il faire appel à son acquis?
- (2) doit-il visualiser un concept?
- (3) doit-il imaginer une situation hypothétique?
- (4) doit-il répondre à des questions?
- (5) pour assimiler les connaissances transmises par l'instructeur, quelle est exactement l'activité que le cadet doit exécuter?
- (6) l'instructeur a-t-il situé la tâche avec précision?

c. objectifs :

- (1) la matière préparée pour chaque objectif convient-elle au niveau d'apprentissage?
- (2) les notions enseignées sont-elles suffisantes pour permettre aux cadets d'acquérir les connaissances requises?
- (3) ces notions sont-elles approfondies suffisamment pour que les cadets puissent comprendre?
- (4) la matière préparée pour chaque objectif est-elle approfondie selon le niveau d'apprentissage requis?

d. introduction :

- (1) l'introduction prépare-t-elle le cadet à recevoir l'enseignement?
- (2) le motive-t-elle?
- (3) présente-t-elle un schéma d'organisation précis et logique qui sera appliqué dans la présentation?

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.04 (suite)

e. matériel visuel :

- (1) le plan exploite-t-il toutes les possibilités de visualiser les faits, les idées et les notions?
- (2) aide-t-il à mieux faire comprendre le schéma d'organisation?
- (3) développe-t-il l'objectif de la leçon?
- (4) la couleur est-elle employée pour faire ressortir les principes essentiels?
- (5) le matériel visuel est-il simple?

f. préparation :

- (1) la présentation a-t-elle été préparée avec soin?
- (2) a-t-elle été soumise à d'autres instructeurs aux fins de critique?
- (3) l'instructeur connaît-il suffisamment le schéma d'organisation pour se permettre d'improviser avec succès la présentation?

g. l'instructeur qui prépare son exposé en tenant compte des points précités peut améliorer l'efficacité générale de ses leçons. Il faut beaucoup de travail et d'efforts pour devenir un bon conférencier mais par une préparation adéquate, l'instructeur peut présenter des exposés qui répondent efficacement aux objectifs des leçons.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.05	5. DURÉE : Trois périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Préparer une leçon de 35 minutes. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : OCOM, références; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Participation des cadets.	
3. NORME : Le cadet préparera une leçon de 35 minutes en suivant les directives émises à l'OREN 409 de niveau trois, incluant : a. un plan de leçon (deux copies); b. une aide visuelle; c. la planification de bonnes question; et d. la prise en considération des principes d'instruction.	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
	8. RÉFÉRENCES : a. A-CR-CCP-913/PT-001; b. Manuel de poche du niveau trois; et c. Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet devra enseigner une leçon de 35 minutes à l'OCOM 409.06.	
	12. REMARQUES : a. l'instructeur devrait suivre chaque cadet de près durant leur préparation; et b. l'instructeur devrait demeurer à la disposition des cadets afin de répondre à leurs questions.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS			
TECHNIQUES D'INSTRUCTION : 409.06		5. DURÉE : Temps alloué durant l'entraînement obligatoire des niveaux 1 et 2.	
1. OBJECTIF : Enseigner une leçon de 35 minutes.		6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Leçons de 35 minutes des cadets.	
2. CONDITIONS :		7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
a. élément fournis :		8. RÉFÉRENCES : Sans objet.	
(1) une classe de niveau 1 ou 2,			
(2) un OCOM,			
(3) références; et			
b. interdits : assistance.			
3. NORME : Le cadet enseignera une leçon de 35 minutes en s'assurant d'une communication efficace des idées au moyen :		9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	
a. d'un plan de leçon;		10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
b. d'une aide visuelle;		Telles que fournies par les cadets.	
c. d'une bonne technique et questionnement (un minimum de six questions); et		Tel que fourni par le cadet.	
d. des principes d'instruction.		11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement sur la formule d'évaluation retrouvée à l'annexe F du chapitre 3 de ce plan de cours.	
		12. REMARQUES :	
		a. la leçon doit être enseignée dans un minimum de 33 minutes et un maximum de 35 minutes;	
		b. accentuer l'importance des limites de temps; et	
		c. le cadet doit fournir une copie de son plan de leçon à l'instructeur, AVANT la leçon.	

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 413 – MÉTÉOROLOGIE
RENDEMENT : S'INITIER À LA MÉTÉOROLOGIE.

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Identifier les caractéristiques de l'atmosphère.	2
02	Identifier les familles de nuages et leur formation.	2
03	Identifier les types de brouillard et leur formation.	2
04	Identifier différentes formes de précipitations.	1
05	Discuter de température.	1
TOTAL		8

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS			
MÉTÉOROLOGIE : 413.01		5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Identifier les caractéristiques de l'atmosphère.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : sans objet; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet identifiera les caractéristiques de base de l'atmosphère terrestre, incluant :</p> <p>a. sa composition;</p> <p>b. ses propriétés;</p> <p>c. son poids; et</p> <p>d. ses divisions.</p> <p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :</p> <p>a. la composition :</p> <p>(1) l'atmosphère est composée d'un mélange de gaz invisibles dont les principaux sont le nitrogène, l'oxygène et le dioxyde de carbone. De plus, la partie inférieure de l'atmosphère est constituée de vapeur d'eau, qui est la plus importante composante de l'air,</p> <p>(2) en plus des gaz, la partie inférieure de l'atmosphère est constituée d'innombrables impuretés microscopiques. Ces particules sont essentielles dans le processus de condensation.</p> <p>b. les propriétés : mobilité, expansion et compression sont les principales propriétés de l'atmosphère. La combinaison de ces propriétés est la cause de la plupart des phénomènes météorologiques;</p>	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.		
	7. OBSERVATIONS : Une connaissance de base de l'atmosphère et de ses caractéristiques est essentielle à la compréhension de la météorologie.		
	8. RÉFÉRENCES :		
	<p>a. Entre Ciel et Terre; et</p> <p>b. Manuel de poche du niveau quatre.</p>		
9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :		10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
Sans objet.		Sans objet.	
11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra répondre à des questions sur le sujet.			
12. REMARQUES : Cet OREN se veut une initiation à la météorologie, ne pas approfondir les points d'enseignements.			

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

MÉTÉOROLOGIE : 413.01 (suite)

- c. le poids : l'atmosphère a un poids. Bien qu'il soit de seulement un millionième de celui de la terre, il exerce une force ou pression sur la surface de la terre;
- d. divisions de l'atmosphère : l'atmosphère est divisée en quatre couches distinctes entourant la terre à une profondeur de plusieurs centaines de milles. Ce sont en ordre ascendant, la troposphère, la stratosphère, la mésosphère et la thermosphère :
- (1) **La troposphère.** C'est la couche inférieure de l'atmosphère. Elle varie en hauteur selon la partie du monde. Elle s'étend jusqu'à environ 28 000 pieds (au-dessus du niveau de la mer) aux pôles et 54 000 pieds à l'équateur. Dans la troposphère, la pression, densité et température diminuent rapidement avec la hauteur. La plupart des phénomènes météorologiques se situent dans la troposphère à cause de la présence de vapeur d'eau et de forts courants verticaux.
 - (2) **La stratosphère.** Elle s'étend jusqu'à environ 50 000 pieds au-dessus de la troposphère. Dans cette couche, la pression continue à diminuer mais la température demeure relativement constante aux environs de -56 °C. Elle varie aussi en hauteur. Elle est plus profonde aux pôles et plus mince à l'équateur. La vapeur d'eau est presque inexistante et les courants d'air minimes.
 - (3) **La mésosphère.** La mésosphère est caractérisée par une augmentation marquée de la température. L'élévation de la température est due à la présence d'une couche d'ozone qui absorbe une grande partie des radiations solaires. À la mésosphère, la température diminue rapidement pour atteindre -100 °C à 200 000 pieds au-dessus de la terre.
 - (4) **La thermosphère.** La température recommence à s'élever jusqu'à une distance indéfinie dans l'espace. À 400 milles de la terre, la température est d'environ 3 000 °C.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

MÉTÉOROLOGIE : 413.01 (suite)

- c. L'espace : puisque l'air devient graduellement inexistant avec l'augmentation de l'altitude, la limite supérieure de l'atmosphère est difficile à déterminer. Maintenant que l'homme a envahi le royaume cosmique de l'espace, nous savons exactement où elle commence. À une altitude de 90 à 100 milles, nous entrons dans le royaume des satellites. Ici, la portance aérodynamique n'est pas nécessaire pour maintenir le poids au-dessus de la terre. Cette région a été désignée par les autorités comme étant le début de l'espace. Une distance de 90 milles et plus est reconnue comme étant la limite de la souveraineté nationale.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE			
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
MÉTÉOROLOGIE : 413.02		5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
<p>1. OBJECTIF : Identifier les familles de nuages et leur formation.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : sans objet; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p> <p>3. NORME : Le cadet identifiera les quatre familles de nuages et les deux principes de formation de base incluant :</p> <p>a. quatre familles de nuages</p> <p>(1) les nuages hauts,</p> <p>(2) les nuages moyens,</p> <p>(3) les nuages bas, et</p> <p>(4) les nuages à développement vertical;</p> <p>b. deux types de formation :</p> <p>(1) les cumulus, et</p> <p>(2) les stratus.</p> <p>4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :</p> <p>a. quatre familles de nuages :</p> <p>(1) Les nuages hauts. La base des nuages hauts se situe de 16 500 pieds à 45 000 pieds, pour une moyenne d'environ 25 000 pieds dans les régions tempérées. Ils sont composés de cristaux de glace.</p>	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.		
	7. OBSERVATIONS : Les nuages sont une indication de ce qui se passe dans l'atmosphère. La présence et le type d'un nuage sont des signes évidents de phénomènes météorologiques, tels que fronts, turbulence, orages.		
	8. RÉFÉRENCES :		
a. Entre Ciel et Terre; et		b. Manuel de poche du niveau quatre.	
9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :		10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
Sans objet.		Sans objet.	
11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra identifier des familles de nuages à partir de photos ou de nuages.			
12. REMARQUES : Sans objet.			

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****MÉTÉOROLOGIE : 413.02 (suite)**

- (a) Cirrus (Ci) : Très haut. Nuages blancs, minces et ondulés, élancés et frisés délicatement de fibres. Quelquefois, ils prennent la forme de plumes, rubans, ou de délicates bandes de fibres.
- (b) Cirrocumulus (Cc) : Nuages minces, ressemblant à du coton ou des flocons. Ils donnent quelques indications sur les futures conditions atmosphériques.
- (c) Cirrostratus (Cs) : Très grande feuille mince de nuages à travers laquelle le soleil ou la lune sont visibles, produisant un effet «d'auréole». Le cirrostratus est une indication fréquente de l'approche d'un front chaud ou d'une occlusion. Donc, il signifie une détérioration des conditions météorologiques.
- (2) **Les nuages moyens.** La base des nuages se situe de 6 500 à 23 000 pieds. Ils sont composés de cristaux de glace ou de gouttelettes d'eau qui peuvent devenir surgelées si la température dépasse le point de congélation.
- (a) Altocumulus (Ac) : Couche ou série de masses rondes en parcelles liées en groupe ou en ligne. Quelquefois, ils indiquent l'approche d'un front, mais en général ils n'ont aucune valeur pour indiquer les futurs développements météorologiques. L'altocumulus castellatus (Acc) est un altocumulus ayant l'apparence d'une tourelle.
- (b) Altostratus (As) : Voile épais de nuages gris qui recouvre généralement le ciel entier. Au début, le soleil et la lune peuvent être visibles à travers, mais ils disparaissent lorsque le nuage s'épaissit. La présence d'altostratus indique l'approche d'un front chaud. La base du nuage a une pente vers le bas jusqu'au front chaud. Des précipitations sous forme de pluie fine ou neige peuvent être présentes si le nuage est épais. Des conditions de givrage peuvent se produire dans ces nuages.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

MÉTÉOROLOGIE : 413.02 (suite)

- (3) **Les nuages bas.** La base des nuages bas commence au sol, jusqu'à environ 6 500 pieds. Ils sont composés de gouttelettes d'eau qui peuvent devenir surgelées, et quelquefois en cristaux de glace.
- (a) Stratus (St) : Couche uniforme de nuages ressemblant au brouillard, mais qui ne reste pas sur le sol. Des précipitations sous forme de pluie fine sont souvent occasionnées par ce nuage. Lorsqu'ils sont séparés par le vent, on les appelle fractostratus.
- (b) Stratocumulus (Sc) : Couche en série de masses rondes en parcelles, ou nuages en forme de rouleau. Ils sont souvent très minces et le ciel bleu est visible entre eux. Ils sont communs dans les régions de haute pression en hiver. Ils produisent quelquefois de très légères précipitations.
- (c) Nimbostratus (Ns) : Couche basse et uniforme de nuages gris foncé. Ils produisent des précipitations sous forme de pluie ou neige continue. Ils peuvent avoir une épaisseur de plus de 15 000 pieds. Ils sont généralement associés au front chaud.
- (4) **Nuages à développement vertical.** La base de ce type de nuage peut commencer à 1 500 pieds. Ils sont composés de gouttelettes d'eau lorsque la température est au-dessus du point de congélation, et en cristaux de glace et gouttelettes d'eau surgelées lorsque la température est en dessous du point de congélation.
- (a) Cumulus (Cu) : Nuages denses à développement vertical. Ils sont épais, ronds, grumeleux, et ressemblent à une balle de coton. Ils ont normalement une base plate et le sommet est arrondi. Ils sont très abondants durant la période la plus chaude de la journée et se dissipent la nuit. Lorsque ces nuages sont composés de haillons fragmentés, on les appelle fractocumulus (Fc).

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****MÉTÉOROLOGIE : 413.02 (suite)**

- (b) Cumulonimbus (Cb) : Masse géante de cumulus qui s'étend bien au-dessus du niveau de congélation. Son sommet s'étend souvent très haut pour former une enclume dans le haut. Il est caractéristique des orages et averses. De violents courants verticaux existent et des précipitations de grêle sont fréquentes. Une ligne de cumulonimbus est souvent une indication de front froid. Ce nuage doit être évité à cause de la quantité de turbulence, des dangers de givrage importants et des violents courants électriques. Le cumulonimbus peut être présent dans les nuages stratiformes.
- b. **types de formation.** Il y a deux types principaux : cumulus et stratus.
- (1) Cumulus : il est formé dans des courants d'air ascendant et des conditions d'air instable,
- (2) Stratus : il se retrouve en couche horizontale. Il est normalement formé par une couche d'air humide et froid en dessous du point de saturation.
- c. Les nuages occasionnant des précipitations sont désignés comme étant des nuages nimbus.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS			
MÉTÉOROLOGIE : 413.03		5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les types de brouillard et leur formation.		6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
2. CONDITIONS :			
a. éléments fournis : sans objet; et			
b. interdits : assistance.			
3. NORME : Le cadet identifiera les types de brouillard et leur formation incluant :		7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
a. le brouillard de rayonnement;			
b. le brouillard d'advection;			
c. le brouillard de pente;			
d. le brouillard d'évaporation;		8. RÉFÉRENCES :	
e. le brouillard frontal; et		a. Entre Ciel et Terre; et	
f. le brouillard glacé.		b. Manuel de poche du niveau quatre.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :		9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	
a. brouillard :		Sans objet.	
(1) en fait, le brouillard est un nuage, habituellement stratus, en contact avec le sol. Il se forme lorsque l'air est refroidi en dessous de son point de rosée, ou par l'élévation du point de rosée à la température de l'air par l'addition de vapeur d'eau.		10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
(2) pour former une goutte d'eau dans l'atmosphère (base de formation du brouillard) il doit y avoir présence de nucléus, avec lequel l'eau peut se former. Poussière, sel, fumée, etc. procurent cet élément.		Sans objet.	
		11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra identifier trois types de brouillard et leur formation.	
		12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

MÉTÉOROLOGIE : 413.03 (suite)

- (3) si les nucléus de condensation sont suffisants, les conditions idéales de formation du brouillard sont une haute humidité relative, une température de point de rosée faible, et un certain processus de refroidissement pour initier la condensation. De légers vents de surface engendreront un mouvement de mélange qui répandra et augmentera l'épaisseur du brouillard. S'il n'y a pas de vent, la formation de brouillard est peu probable. Il y aura plutôt formation de rosée.
- (4) le brouillard est plus fréquent dans les régions côtières, car l'humidité est abondante. Il est aussi très commun dans les régions industrialisées, à cause de la forte concentration de nucléus.
- (5) la fumée et la poussière contenues dans l'air au-dessus des grandes villes produisent un brouillard appelé **soupe aux pois**, brouillard qui caractérise Londres et d'autres grands centres industriels. Les particules de carbone et de poussière produisent un brouillard plus foncé. Autrement dit, lorsqu'il est composé de gouttes d'eau seulement, il demeure blanc.
- (6) le brouillard se dissipe généralement avec l'apparition du soleil, qui crée un réchauffement par en dessous; et
- b. types de brouillard :
- (1) le BROUILLARD DE RAYONNEMENT est formé par nuit claire avec vents légers. Le sol se refroidit en perdant sa chaleur par rayonnement. Donc, l'air qui est en contact direct avec la surface de la terre se refroidit. Le brouillard se forme, si l'air est humide et si la température est légèrement en dessous du point de rosée. Ce type de brouillard est communément appelé **brouillard au sol**, puisqu'il se forme seulement au-dessus du sol. Normalement, ce brouillard se dissipe dans les quelques heures suivant l'apparition du soleil, qui cause une hausse de température.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

MÉTÉOROLOGIE : 413.03 (suite)

- (2) le BROUILLARD D'ADVECTION est causé lorsque l'air chaud et humide passe au-dessus d'une surface de terre ou d'eau relativement froide. Il est plus fréquent en région côtière, et peut être très persistant. Il se forme autant le jour que la nuit, et pour une période assez longue.
- (3) le BROUILLARD DE PENTE est causé par le refroidissement de l'air dû à son expansion en gravissant une pente. Un vent léger est nécessaire à sa formation.
- (4) le BROUILLARD D'ÉVAPORATION se forme lorsque l'air froid passe au-dessus d'une surface d'eau chaude. L'évaporation de l'eau vers l'air froid continue jusqu'à ce que l'air froid devienne saturé. L'excédent de vapeur d'eau se condense en brouillard. Le brouillard d'évaporation se produit particulièrement en automne, au-dessus des rivières et des lacs.
- (5) le BROUILLARD FRONTAL est causé par l'addition d'humidité occasionnée par l'évaporation de la pluie ou bruine. Ce type de brouillard est, pour la plupart du temps, associé au front chaud. La pluie tombant de l'air chaud s'évapore et sature l'air froid.
- (6) le BROUILLARD GLACÉ se forme en air humide, avec des conditions calmes et extrêmement froides. Il est composé de petits cristaux de glace ayant une forme d'aiguille.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS			
MÉTÉOROLOGIE : 413.04		5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier différentes formes de précipitations.		6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
2. CONDITIONS :			
a. éléments fournis : sans objet; et			
b. interdits : assistance.			
3. NORME : Le cadet identifiera différentes formes de précipitation.		7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :		8. RÉFÉRENCES :	
a. Précipitations. Les précipitations sont occasionnées lorsque les gouttelettes d'eau (visibles sous forme de nuages) ont atteint le poids et la dimension nécessaires pour tomber par gravité. Dans les nuages dont la température est au-dessus du point de congélation, les courants d'air verticaux entraînent les gouttelettes d'eau avec eux. Ainsi, elles se heurtent avec d'autres gouttelettes et deviennent graduellement plus grosses, jusqu'à ce qu'elles soient assez lourdes pour se libérer des courants verticaux et tomber sous forme de pluie. Une simple gouttelette d'eau doit atteindre un volume considérable avant de tomber sous forme de précipitation. En moyenne, une goutte de pluie est environ un million de fois plus grosse qu'une gouttelette d'eau de nuage. Ce processus s'appelle coalescence . Les précipitations formées par cette méthode sont associées aux nuages cumulus continentaux. Dans un nuage stable tel que le stratus, le mouvement d'air vertical est souvent trop faible pour soutenir les gouttelettes d'eau. Elles glissent alors lentement vers le sol. Cette forme de précipitation s'appelle bruine . Il existe un second mécanisme de formation de précipitation. Dans un nuage dont la température est en dessous du point de congélation, on retrouve des cristaux de glace et des gouttelettes d'eau côte à côte. Les cristaux de glace se développent en poids et dimension aux dépens des gouttelettes d'eau. Les gouttelettes ont tendance à s'évaporer et la vapeur d'eau se transforme en cristaux de glace par sublimation.		a. Entre Ciel et Terre; et	
		b. Manuel de poche du niveau quatre.	
		9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
		Sans objet.	Sans objet.
		11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Aucune évaluation.	
		12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

MÉTÉOROLOGIE : 413.04 (suite)

Les cristaux deviennent ensuite assez lourds et tombent éventuellement sous forme de précipitations. Si la température, en dessous du point de formation est au-dessus du point de congélation, les cristaux fondent et arrivent au sol sous forme de pluie. Les précipitations formées par ce mécanisme se retrouvent dans les nimbostratus et les nuages en nappes associés à de grands systèmes frontaux. Les précipitations peuvent se retrouver sous plusieurs formes;

- b. **Bruine.** Les précipitations sous forme de minuscules gouttelettes d'eau ayant l'air de flotter s'appellent **bruine**. À une température située au niveau de congélation ou en dessous, la bruine gèle au contact d'un objet. Elle s'appelle alors **bruine se congelant**;
- c. **Pluie.** Les précipitations sous forme de grosses gouttelettes d'eau sont appelées **pluie**. La pluie **verglaçante** est composée de gouttelettes d'eau surfondues qui gèlent immédiatement au contact d'un objet dont la température est en dessous du point de congélation;
- d. **Granule de neige.** Si la région d'eau, située en dessous de la région surfondue n'est pas assez profonde, les grêlons ne sont pas recouverts de glace transparente et arrivent au sol sous leur forme originale de glace molle et blanche. On les appelle alors **granules de neige**;
- e. **Neige.** Dans le processus de formation de la **neige**, la vapeur d'eau invisible se transforme directement en cristaux de glace (sublimation) sans passer par aucun autre stage. Les flocons de neige sont formés dans un agglomération de cristaux de glace. Ils ont habituellement une forme d'hexagone ou d'étoile. La **neige en grains** arrive sous forme de petits cristaux de neige emprisonnés dans le givre. Ils tombent de nuages non turbulents;
- f. **Prismes de glace.** Les prismes de glace sont de petits cristaux de glace ayant la forme d'une aiguille. Ils peuvent tomber d'un nuage ou d'un ciel sans nuages. Ils n'existent qu'à de très basses températures dans les masses d'air stable; et

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

MÉTÉOROLOGIE : 413.04 (suite)

- g. **Granules de glace (grésil).** Les granules de glace sont formés par la congélation de gouttes de pluie. C'est un granule de neige entouré d'une mince couche de glace et ayant environ les mêmes dimensions qu'une goutte de pluie. Généralement, ils rebondissent en frappant le sol.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE			
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS		PRÉCISIONS SUR LE COURS	
MÉTÉOROLOGIE : 413.05		5. DURÉE : Une période de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Discuter de température.		6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé/discussion.	
2. CONDITIONS :			
a. éléments fournis : sans objet; et			
b. interdits : assistance.			
3. NORME : Le cadet discutera de température.		7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :		8. RÉFÉRENCES :	
a. Température. La source d'énergie qui réchauffe la surface de la terre, évapore l'humidité dans l'atmosphère et produit le mouvement de l'air appelé vent, c'est le soleil . La partie inférieure de l'atmosphère absorbe une très petite quantité de la chaleur irradiée par le soleil. La plus grande partie de la chaleur du soleil est absorbée par la terre et environ la moitié de celle-ci est transmise dans l'atmosphère par le rayonnement . Donc, il est très important de se rappeler que les couches inférieures de l'atmosphère sont réchauffées par le dessous et non par le dessus . La terre absorbe plus de chaleur du soleil que l'eau, et l'irradie plus rapidement. Donc, la terre se réchauffe plus rapidement que l'eau durant le jour, et se refroidit plus rapidement durant la nuit. Pour ces mêmes raisons, la terre est plus chaude que la mer en été et plus froide en hiver;		a. Entre Ciel et Terre; et	
		b. Manuel de poche du niveau quatre.	
		9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :
		Sans objet.	Sans objet.
b. Variation diurne. Les radiations solaires sont plus importantes que les radiations terrestres durant le jour, provoquant ainsi un réchauffement de la terre. Les radiations solaires cessent en soirée, mais les radiations terrestres continuent et refroidissent la surface. Le réchauffement et le refroidissement de l'atmosphère sont le résultat de l'instabilité de la variation diurne;		11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Aucune évaluation.	
		12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****MÉTÉOROLOGIE : 413.05 (suite)**

- c. **Variation saisonnière.** L'angle auquel les radiations solaires frappent la terre varie de saison en saison en raison de l'inclinaison de l'axe terrestre. L'hémisphère nord est plus chaud en juin, juillet et août car il reçoit plus de radiation solaire. Il est plus froid en décembre, janvier et février car il y reçoit moins d'énergie solaire;
- d. **Latitude.** Le soleil est situé plus directement au-dessus des régions équatoriales. Les tropiques reçoivent donc plus d'énergie solaire et sont plus chauds que les régions polaires, où l'inclinaison des rayons solaires fournit moins d'énergie au-dessus d'une région donnée;
- e. **Topographie.** Les surfaces terrestres absorbent plus de radiation solaire que les surfaces d'eau. Elles réchauffent donc plus rapidement en soirée. Toutes les surfaces terrestres n'absorbent cependant pas les radiations à la même vitesse. Les sols détremés tels que les marécages et les marais sont presque aussi efficaces que l'eau à supprimer les variations de température. Les régions de végétation abondante servent de très bons isolants contre les transferts de chaleur. Les changements de température les plus importants surviennent dans des régions arides telles que les déserts et les plaines rocailleuses. Une partie de la radiation solaire n'est pas absorbée et est directement retournée dans l'espace par la surface terrestre. Une partie de ce phénomène est causée par l'angle auquel la radiation frappe la surface terrestre, mais sa principale cause est le type de surface. Une surface enneigée, par exemple, peut réfléchir 90 % de la radiation; et
- f. **Les nuages affectent la température.** Une couche de nuages retourne un haut pourcentage de radiation solaire directement dans l'espace, réduisant ainsi la somme d'énergie servant à réchauffer la terre. Si le ciel est couvert en soirée, les nuages absorbent les radiations s'échappant de la terre et en retournent une grande partie vers le sol, empêchant la chaleur de s'échapper vers le ciel.

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 417 – NAVIGATION
RENDEMENT : PLANIFIER UN VOL

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Réviser la navigation de niveau trois.	2
02	Identifier des types de cartes aériennes.	2
03	Identifier la terminologie de navigation et les unités de distance et vitesse.	2
04	Identifier les instruments de planification de vol et leur utilisation.	2
05	Planifier un vol.	2
TOTAL		10

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
NAVIGATION : 417.01	5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Réviser la navigation de niveau trois. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
3. NORME : Le cadet expliquera correctement : a. le champ magnétique terrestre; b. le pôle magnétique et le pôle vrai; c. les lignes isogones; d. les lignes agones; e. les effets de la déclinaison; f. les méridiens de longitude;	7. OBSERVATIONS : La connaissance des procédures techniques de navigation telles qu'utilisées par les pilotes aide le cadet à mieux comprendre l'importance des principes de navigation dans la préparation du plan de vol.	
g. les parallèles de latitude; h. la rose compas; j. le nord magnétique et le nord vrai;	8. RÉFÉRENCES : a. Entre Ciel et Terre; et b. Manuel de poche du niveau quatre.	
k. les lignes de méridiens; m. comment déterminer la position de l'avion; et n. comment déterminer la direction de l'avion.	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : a. rétroprojecteur; et b. plan de vol.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Plan de vol.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Aucune évaluation.	
	12. REMARQUES : S'assurer que les cadets comprennent bien la matière car ils ont besoin de ces connaissances pour bien comprendre l'OREN 417 de niveau 4.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE			
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS		PRÉCISION SUR LE COURS	
NAVIGATION : 417.02		5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier des types de cartes aériennes.		6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
2. CONDITIONS :			
a. éléments fournis : cartes aériennes; et			
b. interdits : assistance.			
3. NORME : Le cadet identifiera correctement des cartes aériennes et leurs composantes incluant :		7. OBSERVATIONS : La lecture d'une carte aérienne est nécessaire à la planification d'un vol.	
a. les cartes à projection;			
b. les échelles; et			
c. les symboles.		8. RÉFÉRENCES :	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :		a. Entre Ciel et Terre; et	
a. éléments de base pour la création de cartes :		b. Manuel de poche du niveau quatre.	
(1) régions,		9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	
(2) reliefs,		10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
(3) relèvements,		Cartes aériennes.	
(4) distances;		Cartes aériennes.	
b. la projection conique conforme de Lambert;			
c. la projection de Mercator;		11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Aucune évaluation.	
d. types de cartes aériennes :			
(1) cartes de pilotage canadiennes (série CPC),		12. REMARQUES :	
(2) cartes de navigation à vue (série VNC),		a. utiliser la première période pour aborder les cartes à projection et les échelles. La deuxième période devrait servir afin de familiariser les cadets avec les symboles retrouvés sur les cartes aéronautiques; et	
		b. ne pas enseigner les symboles de radionavigation.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****NAVIGATION : 417.02 (suite)**

- (3) cartes de radionavigation;
- e. renseignements de base :
 - (1) échelle,
 - (2) latitude et longitude,
 - (3) relief,
 - (4) couches teintées,
 - (5) lignes de contour,
 - (6) points de hauteur,
 - (7) lignes isogones,
 - (8) communautés, routes, chemins de fer,
 - (9) aérodromes,
 - (10) régions restreintes,
 - (11) rose compas,
 - (12) information aéronautique.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS		NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001	
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE		PRÉCISION SUR LE COURS	
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS			
NAVIGATION : 417.03		5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier la terminologie de navigation et les unités de distance et de vitesse.		6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
2. CONDITIONS :		7. OBSERVATIONS :	
a. éléments fournis : sans objet; et			
b. interdits : assistance.			
3. NORME : Le cadet devra identifier :		8. RÉFÉRENCES :	
a. les unités de distance et de vitesse; et		a. Entre Ciel et Terre; et	
b. la terminologie de navigation.		b. Manuel de poche du niveau quatre.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :		9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :	
a. unités de distance et vitesse :		10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :	
(1) un MILLE TERRESTRE a une distance de 5 280 pieds,		Sans objet.	
(2) un MILLE NAUTIQUE (6 080 pieds) est la longueur moyenne d'une minute de latitude. À des fins pratiques, on peut dire que c'est la longueur d'une minute d'arc le long de tout grand cercle,		Sans objet.	
(3) un KILOMÈTRE a une distance de 1 000 mètres,			
(4) un NŒUD est une vitesse d'un mille nautique par heure;		11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Chaque cadet sera évalué individuellement et devra répondre à des questions portant sur le sujet.	
b. conversions :			
(1) vitesse – 66 milles nautiques = 76 milles terrestres;		12. REMARQUES : Sans objet.	
– pour convertir des nœuds en mph, multipliez les nœuds par 1.15;			

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****NAVIGATION: 417.03 (suite)**

- pour convertir des mph en nœuds, divisez les mph par 1.15;
- pour convertir des kilomètres par heure en nœuds, multipliez par 0.54;
- pour convertir des km/h en mph, multipliez par 0.62;
- une échelle de milles nautiques (basée sur l'échelle des cartes à latitude moyenne) est imprimée sur toutes les cartes aéronautiques de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI);
- la plupart des règles à calcul circulaires ont des milles terrestres – un index de conversion en milles nautiques est imprimé sur l'échelle extérieure;

(2) heures et minutes;

- pour convertir des minutes en heures, divisez par 60 (60 minutes = 1 hr), c.-à-d. 30 min égalent 30 divisé par 60 = 0.5 hr.
- pour convertir des heures en minutes, multipliez par 60, c.-à-d. 0.75 hr égale $0.75 \times 60 = 45$ min;

(3) temps en vol;

- pour trouver le temps en vol, divisez la distance par la vitesse sol, c.-à-d. le temps pour voler 120 milles n. à une vitesse sol de 80 nœuds est de 120 divisé par 80 = 1.5 heure ($0.5 \text{ hr} \times 60 = 30 \text{ min}$). Réponse : 1 hr 30 min;

(4) distance;

- pour trouver la distance parcourue à un moment donné, multipliez la vitesse sol par le temps, c.-à-d. la distance parcourue en 1 hr 45 min à une vitesse sol de 120 nœuds est $120 \times 1.75 = 210$ milles n.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

NAVIGATION : 417.03 (suite)

(5) vitesse sol;

- pour trouver la vitesse sol, divisez la distance parcourue par le temps, c.-à-d., un avion vole 270 milles n. en 3 heures. La vitesse sol est 270 divisé par 3 = 90 nœuds;

c. termes :

- (1) VENT : C'est l'air en mouvement, et particulièrement une masse d'air ayant une direction ou un mouvement commun. Le vent se déplace horizontalement (un mouvement vertical de l'air est appelé **courant**).
- (2) VITESSE INDIQUÉE : C'est la vitesse indiquée sur l'anémomètre de l'avion.
- (3) VITESSE VRAIE : C'est la vitesse de l'avion relative à l'air, soit la vitesse indiquée de l'anémomètre, les erreurs causées par la densité et la température ayant été corrigées.
- (4) VITESSE SOL : C'est la vitesse de l'avion relative au sol. L'avion est affecté par le vent. S'il n'y a pas de vent, la vitesse vraie et la vitesse sol seront les mêmes. Cependant, si l'avion vole dans une masse d'air qui se déplace dans la même direction, il y aura un vent de dos qui l'aidera à progresser au-dessus du sol. La vitesse sol excédera alors la vitesse vraie. Inversement, un vent de face entravera le progrès de l'avion au-dessus du sol et la vitesse sol sera plus basse que la vitesse vraie.
- (5) LE CAP: Le cap est l'angle formé entre l'axe longitudinal de l'avion et un méridien. Autrement dit, c'est la direction du nez de l'avion. S'il est mesuré à partir d'un méridien vrai, on fera référence au «cap vrai», et s'il est mesuré à partir d'un méridien magnétique, ce sera le «cap magnétique». S'il est mesuré à partir de la direction de l'aiguille d'un compas, ce sera le «cap compas». L'angle est mesuré dans le sens horaire sur 360 degrés.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****NAVIGATION : 417.03 (suite)**

- (6) **ROUTE (prévue)** : C'est la direction prévue de l'avion pour voyager au-dessus du sol. La route peut être représentée par une ligne droite tracée sur la carte. Sa direction est l'angle entre la ligne et un méridien mesuré dans le sens horaire sur 360 degrés. Comme pour le cap, la route est nommée «vraie, magnétique ou compas» selon le méridien de référence auquel elle a été mesurée.
- (7) **ROUTE ACTUELLE** : C'est la trajectoire actuelle de l'avion au-dessus du sol. Comme la route prévue, elle peut être représentée par une ligne droite sur la carte et (à condition d'être une ligne raisonnablement droite) sa direction est mesurée à partir du méridien vrai ou magnétique, ou du nord compas.
- (8) **DÉRIVE** : Un vent soufflant sur un avion à tribord ou à bâbord, forcera celui-ci à dévier de sa route prévue. Dans le but de maintenir sa route, il est nécessaire d'orienter légèrement l'avion face au vent pour compenser la force qui agit latéralement. La dérive (ou angle de dérive) est l'angle entre le cap de l'avion et la route actuelle au-dessus du sol. En d'autres mots, c'est l'angle auquel pointe le nez de l'avion par rapport à la route pour éviter que le vent le fasse dévier de sa route. Elle est exprimée en degrés, soit tribord ou bâbord.
- (9) **MÉRIDIEN VRAI** : C'est un méridien qui joint le nord vrai et le pôle sud à la surface de la terre. Les méridiens vrais sont indiqués sur la plupart des cartes aériennes.
- (10) **MÉRIDIEN MAGNÉTIQUE** : C'est la direction à laquelle l'aiguille du compas pointe lorsqu'elle est influencée uniquement par le champ magnétique terrestre. En pratique, les méridiens magnétiques ne sont pas indiqués sur les cartes. On les trouve en additionnant ou soustrayant la déclinaison magnétique de l'endroit, ou à partir du méridien vrai. (Sur les cartes, les déclinaisons sont indiquées par des lignes isogones, qui relient les endroits de même déclinaison.)

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

NAVIGATION : 417.03 (suite)

- (11) **NORD COMPAS** : C'est la direction à laquelle une aiguille de compas particulière pointe lorsqu'elle est influencée par le champ magnétique terrestre et les influences magnétiques locales (déviations) dans l'avion. Le compas indique toujours l'angle entre le bord compas et la direction de l'avion.
 - (12) **AZIMUT** : L'azimut est une direction mesurée dans le sens horaire à partir du méridien, comme un relèvement. L'azimut, ou relèvement, peut être vrai, magnétique ou compas.
 - (13) **ROUTE PRÉVUE** : Trajectoire prévue de l'avion au-dessus du sol.
 - (14) **ROUTE ACTUELLE** : Trajectoire actuelle de l'avion au-dessus du sol.
 - (15) **DÉRIVE** : Angle entre la route prévue et la route actuelle, mesurée en degrés à la gauche ou à la droite de la route prévue.
 - (16) **ANGLE OUVERT** : Angle entre la route prévue et la route actuelle.
 - (17) **ANGLE FERMÉ** : Angle entre l'ancienne route prévue et la nouvelle route prévue, nécessaire pour arriver à la destination; et
- d. **la Règle de «1 pour 60» : Une erreur de route de 1 degré produira une erreur de position d'environ 1 mille, après une distance parcourue de 60 milles.**
- Un pilote effectuant un vol voyage, et qui a dévié de sa route sera capable d'estimer facilement à quelle distance (en milles) il se situe par rapport à sa route prévue. Cependant, il est très difficile de savoir de combien de degrés il est nécessaire d'altérer son cap compas pour corriger l'erreur.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

NAVIGATION : 417.03 (suite)

– Supposons qu'un avion a dévié de 2 milles après un voyage de 30 milles. L'erreur sera d'environ 4 degrés. Donc, le pilote devra altérer son cap compas de 4 degrés pour corriger l'erreur. Ceci mettra l'avion sur une route parallèle, à 2 milles de la route prévue. Supposons que l'avion est à 60 milles de sa destination. Une correction additionnelle de 2 degrés ramènera graduellement l'avion sur sa route prévue. Donc, une correction totale de 6 degrés mènera l'avion à sa destination.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
NAVIGATION : 417.04	5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Identifier les instruments de planification de vol et leur utilisation. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : sans objet; et b. interdits : assistance.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.	
3. NORME : Le cadet identifiera correctement les instruments de planification de vol, incluant : a. le pointeur de navigation; b. le rapport d'angles Douglas; c. la règle de navigation; et d. le compas à pointes sèches.	7. OBSERVATIONS : Sans objet.	
4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : a. pointeur de navigation : (1) le pointeur est un instrument très utile de planification de vol d'un pilote. Il est composé d'un rapporteur d'angles et d'une règle munie d'une échelle de millage pour les cartes de 1:500 000 et 1:1 000 000; (2) le pointeur est fabriqué en plastique transparent afin que les détails de la carte demeurent visibles à travers celui-ci; (3) avec la règle, le pilote peut tracer sa route de l'aéroport de départ à sa destination;	8. RÉFÉRENCES : a. Entre Ciel et Terre; et b. Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Instruments de planification de vol.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Aucune évaluation.	
	12. REMARQUES : Sans objet.	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****NAVIGATION : 417.04 (suite)**

- (4) la direction de la route est déterminée en utilisant la partie rapporteur d'angles du pointeur. Il est numéroté de 0 degré à 180 degrés sur l'échelle extérieure, et de 190 degrés à 360 degrés sur l'échelle intérieure. L'échelle extérieure est utilisée pour les routes est, et celle de l'intérieur pour les routes ouest;
- (5) pour utiliser le pointeur, placez le trou situé au centre de celui-ci au-dessus de l'intersection de la ligne de la route et l'une des lignes de longitude de la carte. Pour obtenir une plus grande exactitude, choisissez un point situé le plus près possible du milieu de la route;
- (6) placez la pointe d'un crayon dans le trou et tournez le pointeur jusqu'à ce que le haut de la règle soit aligné avec la ligne de route;
- (7) lire la route vraie où la ligne de longitude de la carte intercepte les échelles. (Utilisez l'échelle extérieure pour les routes est, et l'échelle intérieure pour les routes ouest.);
- (8) pour mesurer les routes presque nord et sud, une ligne de latitude peut être utilisée comme ligne de référence. La petite échelle située au centre du rapporteur d'angles servira alors à déterminer la direction de la route;
- (9) en utilisant la règle pour déterminer sa distance de l'aéroport de départ à l'aéroport de destination, bien s'assurer que vous utilisez le bon côté de la règle selon le type de carte que vous utilisez. Sur l'un des côtés, l'échelle de millage est de 1:500 000 pour les cartes de pilotage canadiennes, et elle est graduée en milles nautiques et terrestres. L'autre côté de la règle a une échelle de 1:100 000 pour la carte WAC, et est aussi graduée en milles nautiques et terrestres;
- b. le rapporteur d'angles :
- (1) le pointeur de navigation tel que décrit plus haut n'est pas le seul instrument pouvant être utilisé pour calculer une route. Un simple rapporteur d'angles et une règle de navigation sont suffisants pour effectuer ces calculs;

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

NAVIGATION : 417.04 (suite)

- (2) le rapporteur d'angles étant carré, il peut être utilisé pour déterminer la route. Cet instrument possède une rose compas graduée jusqu'à 360 degrés, qui est située autour du bord extérieur;
 - (3) il est transparent afin qu'on puisse le placer sur la carte. Ainsi, elle demeure visible à travers lui;
 - (4) placez le rapporteur sur la carte, avec le trou (situé au centre), sur la ligne de route, **à un point où la ligne nord-sud du rapporteur est alignée sur un méridien.** Si cela n'est pas possible, l'une des lignes parallèles peut être alignée parallèlement au méridien le plus proche. La route peut être lue là où elle coupe le bord du rapporteur – dans ce cas-ci 56 degrés représente une direction, et 236 degrés la direction opposée;
- c. règle de navigation : en plus du rapporteur d'angles, le pilote a besoin d'une règle pour mesurer les distances. Une échelle de millage est imprimée sur chaque carte aérienne. En mesurant la distance entre le point de départ et de destination, on peut déterminer le millage en plaçant cette distance contre l'échelle de la carte. L'échelle de distance, sur les cartes OACI d'une série donnée, n'est pas toujours constante, car elle peut être affectée par l'humidité. Une règle dont l'échelle est construite mathématiquement à l'échelle de la carte, peut ne pas correspondre exactement à celle qui est imprimée sur la carte. Toutefois, pour le pilotage cette différence est inappréciable. Pour une extrême précision, notez la différence entre la règle et l'échelle de la carte à toutes les marques de cent milles et appliquez-la;
- d. le compas à pointes sèches : il est aussi utilisé pour mesurer la distance. Placer une pointe du compas au point de départ et l'autre au point d'arrivée sur la carte. Placer l'angle ouvert du compas sur l'unité de distance de la carte et lire la distance.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
NAVIGATION : 417.05	5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.	
1. OBJECTIF : Planifier un vol. 2. CONDITIONS : a. éléments fournis : (1) instruments de planification, (2) cartes aériennes; et b. interdits : assistance. 3. NORME : Le cadet planifiera correctement un vol, en incluant : a. la distance à parcourir; b. la direction magnétique; et c. la durée du vol. 4. POINTS D'ENSEIGNEMENT : Habituellement, un vol sera constitué d'une route triangulaire. En planifiant un vol à route triangulaire, le cadet devra effectuer trois calculs avec chacun des instruments, ce qui donnera une bonne idée de sa maîtrise des principes de navigation.	6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Participation des cadets.	
	7. OBSERVATIONS : Le but de la navigation aéronautique est d'établir la distance entre deux points, la direction à prendre et établir la durée du vol.	
	8. RÉFÉRENCES : a. Entre Ciel et Terre; et b. Manuel de poche du niveau quatre.	
	9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION : Sans objet.	10. AIDES À LA COMPRÉHENSION : Sans objet.
	11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Sans objet.	
	12. REMARQUES : a. ne pas aborder la consommation d'essence à cet OREN; b. la ligne de dérive de 10 degrés ne doit pas être un facteur pour cet exercice; c. l'instructeur devrait calculer à l'avance quelques routes triangulaires et s'en servir comme test pour les cadets; et	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

NAVIGATION : 417.04 (suite)

- d. garder les calculs simples, ne pas oublier que la majorité des cadets ne deviendront pas pilotes; cet exercice devrait être amusant tout en offrant un bon défi.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTIONS
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

SOMMAIRE
OBJECTIFS DE RENDEMENT

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 419 – SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL
RENDEMENT : ASSISTER LORS DE L'ORGANISATION ET LA DIRECTION D'UN EXERCICE DE SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL

PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Identifier les composantes d'un site de bivouac	1
02	Assister lors de l'organisation et la direction d'un exercice de survie pour équipage de vol.	**

TOTAL

1/**

** Temps alloué pendant l'entraînement obligatoire complémentaire.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS

TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS	PRÉCISIONS SUR LE COURS	
<p align="center">SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.01</p>	<p>5. DURÉE : Deux périodes de 35 minutes.</p>	
<p>1. OBJECTIF : Identifier les composantes d'un site de bivouac.</p> <p>2. CONDITIONS :</p> <p>a. éléments fournis : sans objet; et</p> <p>b. interdits : assistance.</p>	<p>6. MÉTHODES SUGGÉRÉES : Exposé.</p>	
<p>3. NORME : Le cadet devra identifier correctement tous les éléments d'un site de bivouac, incluant :</p> <p>a. les latrines;</p> <p>b. le point de ravitaillement en eau;</p> <p>c. les tentes cadets/cadettes;</p>	<p>7. OBSERVATIONS : Une connaissance de la disposition d'un bivouac aidera le cadet lorsqu'il aura à sélectionner un site.</p>	
<p>d. le foyer;</p> <p>e. l'approvisionnement;</p> <p>f. la route d'accès au site;</p>	<p>8. RÉFÉRENCES : Manuel de poche du niveau quatre.</p>	
<p>g. le support à outils;</p> <p>h. le dépôt de carburant et lubrifiant;</p> <p>j. la cuisine; et</p>	<p>9. MATÉRIEL D'INSTRUCTION :</p> <p>Diagramme d'un site de bivouac.</p>	<p>10. AIDES À LA COMPRÉHENSION :</p> <p>Sans objet.</p>
<p>k. le véhicule d'urgence.</p>	<p>11. CONTRÔLE DE RENDEMENT : Le cadet devra identifier les composantes d'un site de bivouac.</p> <p>12. REMARQUES : L'instructeur peut diviser la classe en deux groupes et demander aux cadets de créer le «site idéal».</p>	

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.01 (suite)****4. POINTS D'ENSEIGNEMENT :**

- a. **Un terrain bien drainé.** Il est important avant tout de trouver un terrain élevé et sec. Choisissez un endroit où il y a une brise légère et où l'eau sera drainée rapidement. Si vous pouvez trouver un sol graveleux recouvert de gazon dru, c'est idéal pour le drainage. Éloignez-vous de la végétation abondante (marais) et des sols argileux (qui font des trous d'eau et de la boue lorsqu'il pleut);
- b. **Un endroit sécuritaire.** Les herbes hautes et les marais sont des refuges pour les moustiques, la brousse intense, un paradis pour les mouches noires et le bord de l'eau, une oasis pour les moucherons. Installez votre bivouac loin de ces endroits;
- c. Vérifiez que l'emplacement de votre bivouac est exempt d'herbe à puce, de sumac de l'ouest et de sumac; et
- d. **Une eau pure.** Installez votre campement près d'un ruisseau ou d'une source.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS****PRÉCISIONS SUR LE COURS****SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL : 419.02**

1. **OBJECTIF** : Assister lors de l'organisation et la direction d'un exercice de survie pour équipage de vol.

2. **CONDITIONS** :

a. éléments fournis :

(1) tâches,

(2) supervision; et

b. interdits : assistance.

3. **NORME** : Le cadet assistera, lors de l'organisation et la direction d'un exercice de survie pour équipage de vol, en effectuant des tâches telles que :

a. la planification de l'exercice;

b. la prise en charge de petits groupes;

c. la construction du bivouac;

d. la sécurité de jour et/ou nuit;

e. le nettoyage du site; et

f. la préparation des repas.

5. **DURÉE** : Temps alloué pendant l'entraînement obligatoire complémentaire.

6. **MÉTHODES SUGGÉRÉES** : Participation des cadets.

7. **OBSERVATIONS** : Les cadets de niveau 4 représentent une ressource humaine qualifiée qui doit être utilisée à bon escient.

8. **RÉFÉRENCES** : Manuel de poche du niveau quatre.

9. **MATÉRIEL
D'INSTRUCTION** :

Sans objet.

10. **AIDES À LA
COMPRÉHENSION** :

Sans objet.

11. **CONTRÔLE DE RENDEMENT** : Le cadet sera évalué sur son efficacité générale lors de l'exécution des tâches assignées.

12. **REMARQUES** : Dans sa préparation d'exercice, l'OENT doit déléguer certaines tâches aux cadets de niveau quatre.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTIONS
TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE

SOMMAIRE
OBJECTIFS DE RENDEMENT

NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001
OREN 420 – STAGE D'ENTRAÎNEMENT
RENDEMENT : ASSISTER L'OFFICIER D'ENTRAÎNEMENT DE L'ESCADRON

A. PLAN DE COURS :

OCOM	ÉNONCÉ DE PERFORMANCE	NOMBRE DE PÉRIODES
01	Effectuer des tâches reliées à l'entraînement.	20

TOTAL

20

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****OBJECTIFS DE COMPÉTENCE/POINTS D'ENSEIGNEMENTS****PRÉCISIONS SUR LE COURS****STAGE D'ENTRAÎNEMENT : 420.01**

1. **OBJECTIF** : Effectuer des tâches reliées à l'entraînement.
2. **CONDITIONS** : Éléments fournis :
 - a. tâches d'entraînement;
 - b. supervision; et
 - c. assistance.
3. **NORME** : Le cadet assistera l'officier d'entraînement de l'escadron en effectuant une série de tâches telles que :
 - a. instruction en classe;
 - b. instruction de l'exercice;
 - c. préparation de plans de leçon;
 - d. développement d'aides à l'instruction;
 - e. évaluation de l'entraînement;
 - f. mise à jour des fiches d'entraînement;
 - g. compilation des OREN/OCOM;
 - h. mise à jour des activités complémentaires; et
 - j. toute autre tâche reliée spécifiquement aux opérations de l'escadron, telle que décidée par l'OENT.

5. **DURÉE** : Vingt périodes de 35 minutes.
6. **MÉTHODES SUGGÉRÉES** : Participation des cadets.
7. **OBSERVATIONS** : Cet OREN donne la chance au cadet de gagner de l'expérience pratique et une bonne connaissance des tâches qui l'attendent comme cadet supérieur. L'OREN fournit aussi du personnel supplémentaire à l'officier d'entraînement pour l'application du programme.
8. **RÉFÉRENCES** : Manuel de poche du niveau quatre.
9. **MATÉRIEL D'INSTRUCTION** :
Sans objet.
10. **AIDES À LA COMPRÉHENSION** :
Sans objet.
11. **CONTRÔLE DE RENDEMENT** : Pour réussir l'OCOM 420.01 le cadet de niveau 4 devra effectuer cinq heures de tâches reliées à l'entraînement telles que déléguées par l'officier d'entraînement.
12. **REMARQUES** :
 - a. l'officier d'entraînement doit déléguer des responsabilités à ses cadets de niveau 4 lors de la préparation de son horaire annuel;
 - b. si un escadron compte un grand nombre de cadets de niveau 4 dans ses rangs, l'officier d'entraînement peut modifier la durée du stage des cadets pour satisfaire ses besoins;

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES LEÇONS**TITRE DU COURS : NIVEAU QUATRE****NUMÉRO DE NORCO : A-CR-CCP-265/PC-001****STAGE D'ENTRAÎNEMENT : : 420.01 (suite)**

- c. utiliser ces périodes pour augmenter l'efficacité générale du personnel en s'assurant que les cadets de niveau 4 effectuent des tâches qui mettent en évidence leur expérience personnelle. Il faut absolument éviter de seulement déléguer des tâches trop simples uniquement pour «occuper» les cadets. Leur donner la chance unique d'améliorer leurs habiletés;
- d. la supervision est un facteur très important dans l'atteinte de l'objectif visé par cet OREN. Le cadet doit être suffisamment informé pour bien s'occuper de ses tâches. Chaque cadet devrait être supervisé par un sous-officier supérieur ou un officier pour la durée de sa tâche;
- e. remettre une formule de contrôle aux cadets. Il est de leur responsabilité de la remplir et de se rapporter à leur superviseur lorsque la tâche est complétée; et
- f. les superviseurs doivent signer la formule de contrôle et apporter une critique constructive.